



BRIEFINGS DE BRUXELLES SUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

UNE SÉRIE DE RÉUNIONS SUR DES QUESTIONS DE DÉVELOPPEMENT ACP-UE



Au-delà de l'aide:

Le financement de l'agriculture dans les pays ACP

Compilé par Isolina Boto (Manager du Bureau de Bruxelles du CTA) et Isaura Lopes (Jeune chercheuse au bureau de Bruxelles du CTA)





Briefing n° 20 :

Compilé par Isolina Boto (Manager du Bureau de Bruxelles du CTA) et Isaura Lopes (Jeune chercheuse au bureau de Bruxelles du CTA)

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

Bruxelles, 15 septembre 2010

Version révisée Septembre 2012

Le présent document informatif n'a pas vocation à couvrir tous les aspects des petites économies insulaires ACP mais à proposer des informations de base et une sélection de sources d'information en se focalisant sur les implications sur le développement rural. Ce document informatif, ainsi que la plupart des ressources sont disponibles sur <http://brusselsbriefings.net> et http://www.acpbriefings.net/briefings/small_island_economies/.

Table des matières

Contexte	4
1. Effets de la crise alimentaire et financière mondiale	5
1.1. Impact du ralentissement mondial en Afrique	5
1.2. La réponse de l'Afrique	6
2. Implications de la crise financière mondiale pour les investissements dans l'agriculture	7
2.1. Ripostes budgétaires des pays de l'Afrique sub-saharienne à la crise alimentaire et énergétique	7
3. Architecture de l'aide financière	9
3.1 Vue d'ensemble des engagements ²⁰	10
3.2 The level of Official Development Assistance (ODA).....	11
4. Aid to Agriculture: trends and challenges	17
4.1. Déclin du soutien des donateurs.....	17
4.2. Promesses de dons pour l'agriculture	21
5. Nouveaux enjeux : approches novatrices en matière de financement	24
5.1. Mobilisation des ressources nationales pour le développement	24
5.2 Renforcement du secteur financier africain : un passage obligé	25
5.3. Enjeux actuels pour la politique fiscale en Afrique	27
5.4 Examen des exonérations fiscales.....	28
6. Flux d'investissements directs	30
6.1 Transferts de fonds : un flux important de ressources.....	31
6.2 Taxe de solidarité sur les billets d'avion.....	32
7. Extension de la couverture du secteur financier grâce aux technologies et à l'innovation	34
Sélection des ressources en ligne	35
Sites web	38
Glossaire	40
Acronymes	45
Footnotes	47



Contexte

L'agriculture joue un rôle essentiel pour la croissance et le développement économiques. Dans son Rapport sur le développement dans le monde (RDM) de 2008 sur l'agriculture et le développement², la Banque mondiale a révélé que trois personnes sur quatre dans les pays en développement vivent dans des zones rurales, soit près de la moitié de la population mondiale. On estime que 86 % des personnes vivant dans les zones rurales envisagent l'agriculture comme leur principale source de subsistance, puisqu'ils en dépendent pour répondre à leurs besoins journaliers. Le secteur agricole génère donc des revenus et crée de l'emploi. Il devrait continuer à jouer un rôle essentiel dans la croissance économique et le développement durable. Dans les pays en développement, l'agriculture génère en moyenne 29 % du produit intérieur brut (PIB) et emploie 65 % de la main-d'œuvre. Environ deux tiers de la valeur ajoutée agricole dans le monde est produite dans les pays en développement. Par ailleurs, l'agriculture joue également un rôle important dans les économies en transformation et urbanisées, où les industries et les services liés à l'agriculture représentent plus de 30 % du PIB³. Par ailleurs, les faits suggèrent que la croissance du PIB issu du secteur agricole est au moins deux fois plus efficace dans la réduction de la pauvreté que la croissance du PIB lié aux secteurs non agricoles⁴.

En dépit de la « redécouverte » de l'importance du développement du secteur agricole dans la sécurité alimentaire, la réduction

de la pauvreté et la croissance économique, de nombreux pays en développement sont toujours confrontés à des contraintes strictes dans ce secteur, résultant de stratégies de développement non durables des décennies précédentes et des chocs externes. Ces dernières dizaines d'années, on a assisté à un déclin sévère des dépenses agricoles totales par les donateurs et les gouvernements africains. Après la Seconde Guerre mondiale, le soutien a été important durant plusieurs décennies mais le financement international de l'agriculture a ensuite commencé à décliner en termes absolus et relatifs. Ce déclin a été particulièrement sévère en Afrique, où l'aide des donateurs à l'agriculture africaine a drastiquement chuté dans les années 1990⁵. De 1991 à 2002, l'aide des donateurs à l'agriculture africaine a diminué en chiffres absolus et proportionnels, d'environ 1,7 milliard à 1 milliard USD (de 19 % à 10 %), alors que celle aux services sociaux (santé et éducation) est passée de 32 à 56 %⁶. Malgré tout, le développement rural et agricole de ces dernières dizaines d'années se caractérise par une réduction de l'implication directe de l'État dans les marchés et la fourniture d'infrastructures physiques y relatives, ainsi que de l'investissement public dans la recherche agricole et les programmes d'extension. Les programmes d'ajustement structurel ont contraint de nombreux gouvernements africains à démanteler les programmes de recherche agricole publique et d'extension et à abandonner

tous les éventuels mécanismes de protection et de stimulation en faveur des petits agriculteurs, en dépit du consensus général sur l'effet positif de la promotion de la croissance de l'agriculture sur la réduction de la pauvreté. Cela a eu un impact profond sur l'agriculture, notamment en contraignant les petits agriculteurs à quitter leurs terres et en mettant la production alimentaire dans les mains de grandes entreprises agricoles nationales ou internationales. L'enjeu pour le nouvel agenda agricole est notamment souligné par les projections démographiques (jusqu'à 9 milliards d'ici 2050) et leur évolution. Une proportion grandissante de la population vivra en effet dans des zones urbaines (50 % actuellement), un pourcentage plus important de cette population étant pauvre. Les contraintes grandissantes sur la fourniture de pétrole, d'eau, de terres et sur la perte de biodiversité agricole dont l'alimentation est issue entravent également la production et la distribution.

La nécessité d'investir dans l'agriculture a donc été réaffirmée et génère une large gamme d'opportunités d'investissement public et privé sur la chaîne de valeur agricole. La crise alimentaire mondiale de 2007 a suscité un regain d'attention pour l'agriculture et la sécurité alimentaire. La crise économique mondiale a non seulement un impact négatif sur le commerce, le crédit et l'IDE, mais elle soulève également la question des promesses de dons

1. Effets de la crise alimentaire et financière mondiale

Les économies développées subissent leur récession la plus grave depuis la Seconde Guerre mondiale. La croissance dans les économies émergentes et en développement ralentira rapidement, avec une chute de la demande d'exportation et des prix des denrées ainsi qu'un renforcement des contraintes de financement extérieur⁷. D'une croissance d'environ 3,75 % en 2008, la production mondiale devrait se contracter d'environ 1,25 % en 2009 avant de revenir à environ 2 % en 2010, grâce aux aides fiscales, aux facilités monétaires et aux mesures du secteur financier des grandes économies. Mais la récession mondiale pourrait s'aggraver et les contraintes financières empirer plus que prévu. Dans les économies avancées, en dépit de politiques fortes de stimulation de la relance, la production devrait chuter d'environ 3,75 % en 2009 et se stabiliser en 2010⁸. La croissance dans les économies émergentes et en développement devrait à présent ralentir d'environ 6 % en 2008 à moins de 2 % en 2009, entraînée à la baisse par la diminution de la demande à l'exportation, des flux de capitaux moins abondants et des prix plus faibles des denrées. Les effets de la crise se répercutent dans l'ensemble des économies africaines via trois canaux au moins. La plupart sont déjà en marche et d'autres gagnent en importance. La diminution de la croissance mondiale réduit la demande d'exportation africaine, entraîne les prix des denrées et les revenus des gouvernements à la baisse et ralentit le flux de transferts de fonds de l'étranger, réduisant ainsi la consommation nationale. En

moyenne, un déclin de la croissance mondiale d'un point de pourcentage (le commerce réparti entre les pays partenaires) entraîne une chute d'environ 0,5 point de pourcentage de la croissance du PIB en Afrique sub-saharienne. L'aversion au risque a fait chuter l'IDE et a inversé les flux de portefeuilles, les investisseurs se tournant vers des actifs plus liquides ou plus sûrs⁹.

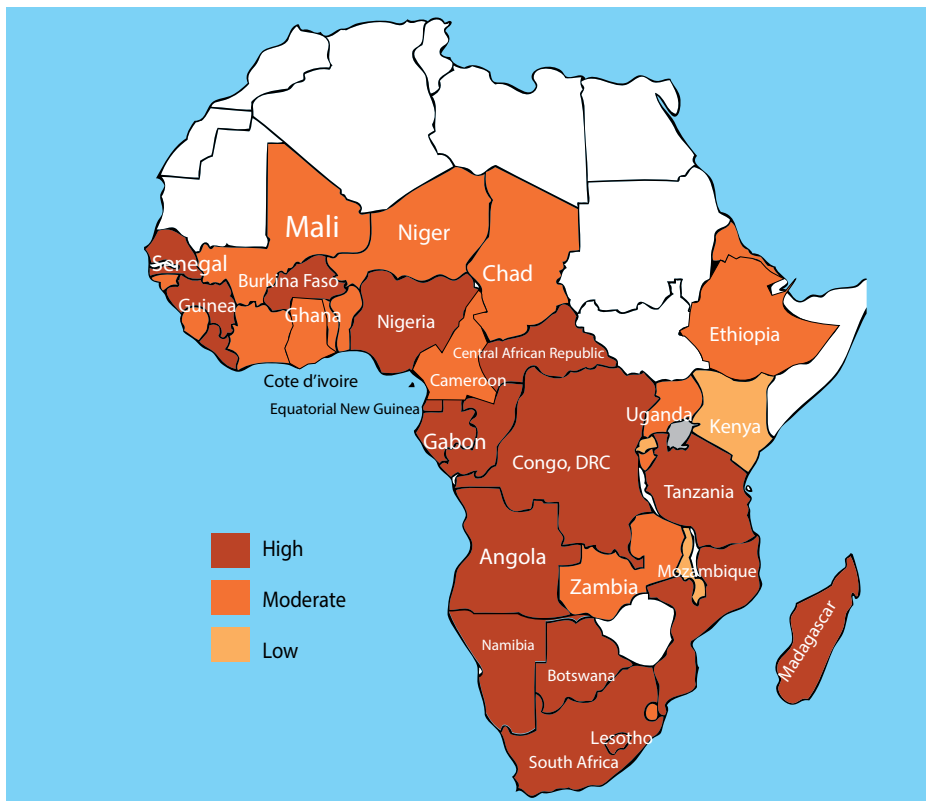
La crise mondiale pourrait finir par inciter les donateurs à réduire l'aide à l'Afrique. Lors du sommet de Gleneagles de 2005, les partenaires de l'Afrique ont convenu que pour que le continent atteigne les OMD, l'aide publique au développement (APD) devait doubler d'ici 2010. Les dernières données OCDE-CAD montrent que d'ici 2010, l'Afrique devrait bénéficier de moins de la moitié de l'aide additionnelle promise par les donateurs à la région lors du sommet de Gleneagles, soit environ 11 milliards USD des 25 milliards de financement additionnel promis¹⁰. La crise a mis en lumière la nécessité d'augmenter l'aide extérieure (face au déclin de la croissance et des revenus étatiques, ainsi qu'à l'augmentation de la pauvreté) et le fait que cette aide serait extrêmement productive étant donné la réponse politique économique à la crise.

1.1. Impact du ralentissement mondial en Afrique

Bien que l'Afrique soit la région du monde la moins intégrée, elle n'est pas parvenue à échapper

aux effets de la crise économique mondiale. La combinaison d'une demande d'exportation faible, de prix des denrées moins élevés, du ralentissement des flux de capitaux privés (qui avaient surpassé l'aide étrangère en 2007), de la diminution des transferts, de la chute des revenus touristiques et de la faiblesse des recettes gouvernementales ont entraîné une chute de la croissance économique africaine de près de quatre points de pourcentage en 2009. Les pays à revenus moyens de la région, plus intégrés sur les marchés mondiaux, ont été les plus sévèrement touchés : leur croissance a perdu environ 4,5 points de pourcentage en 2009. La récession des prix de l'énergie a diminué les bénéfices des pays exportateurs de pétrole, contribuant à la médiocrité des performances de ces économies¹¹. Jusqu'à la crise financière mondiale, l'Afrique connaissait une période de croissance soutenue et généralisée. Durant dix ans, non seulement les exportateurs de pétrole mais quelque 22 pays non exportateurs ont enregistré une croissance de plus de 4 %. Le PIB par tête de la région a connu une croissance annuelle moyenne de plus de 2 %.

L'origine de cette croissance était triple : (i) les ressources extérieures : aide, diminution de la dette, flux de capitaux privés et transferts de fonds à la hausse ; (ii) les prix forts des denrées et l'économie mondiale rayonnante ; et (iii) l'amélioration des politiques macroéconomiques, reflétées par exemple dans le fait que le taux médian d'inflation au milieu des années 2000 était environ deux fois moins élevé qu'au milieu des années 1990.



L'impact de la crise financière mondiale sur l'Afrique sub-saharienne

Source : FMI, « Perspectives économiques régionales, études économiques et financières, l'Afrique sub-saharienne », avril 2009/12

1.2. La réponse de l'Afrique

En dépit de la gravité de la crise financière internationale, la réponse des décideurs africains a permis d'atténuer cet impact et de préparer le continent à tirer profit d'une reprise mondiale.

De nombreux pays ont maintenu, voire augmenté leurs dépenses sociales. Des filets de sécurité ont stimulé plusieurs pays. Les tentatives d'aide aux pauvres en renforçant les filets de sécurité existants semblent fonctionner correctement. À titre d'exemple, l'Éthiopie a augmenté les salaires versés dans le cadre de ses programmes de travaux publics.

Les pays ont également axé leurs priorités sur le soutien des dépenses en investissements afin de financer des infrastructures dont le besoin se fait fortement sentir. Dans l'ensemble, les pays africains ont subi un creusement de leurs déficits publics d'environ 3 % de leur PIB en 2009, les pays utilisant les politiques fiscales pour pallier les conséquences du ralentissement de l'activité économique. Les déficits publics ont progressé de plus de 9 % du PIB pour le groupe des pays exportateurs de pétrole et de près de 7 % du PIB pour les pays à revenu moyen. Parmi les pays à faible revenu, ceux qui disposaient d'une marge de manœuvre fiscale, à l'image de la Tanzanie et de la Zambie, ont accepté

de faibles déficits publics ; ceux qui n'en disposaient pas, tels que le Ghana, ont réduit leurs déficits.¹³

Grâce à la réponse prudente à la crise, l'environnement politique africain, en progrès jusqu'à la crise, a continué de s'améliorer durant celle-ci. La croissance économique de l'Afrique devrait donc se remettre plus rapidement que lors des crises précédentes. Bien entendu, la pérennité du redressement dépendra de la qualité des politiques nationales et des performances de croissance des principaux marchés d'exportation et partenaires d'investissement, en particulier les États-Unis, l'Union européenne et la Chine.

2. Implications de la crise financière mondiale pour les investissements dans l'agriculture

Les impacts les plus évidents sont la chute de la demande d'exportations agricoles, la volatilité des taux de change et la réduction de l'accès aux sources de préfinancement de la production agricole. L'augmentation des revenus de la classe moyenne dans certaines économies émergentes, notamment la Chine et l'Inde, sont l'un des principaux facteurs qui ont entraîné les prix alimentaires jusqu'à des niveaux sans précédent ces dernières années. Cette situation a commencé à évoluer depuis le début de la crise financière et économique mondiale en 2008. Le pouvoir d'achat des classes moyennes de ces pays a décliné du fait de la chute des revenus et de l'augmentation du chômage. Par conséquent, la demande mondiale de denrées alimentaires a considérablement diminué par rapport à 2007. En tonnes, le commerce mondial de céréales devrait chuter de 4 % en 2009-2010¹⁴ et les importations alimentaires mondiales, de 22 %¹⁵.

Dans les pays où de grandes quantités d'intrants doivent être importées (herbicides, fertilisants et vaccins pour le bétail par exemple), les producteurs agricoles sont particulièrement exposés aux risques liés aux échanges étrangers. C'est également le cas lorsque le crédit du préfinancement de la production et les investissements en biens capitaux pour l'agriculture sont évalués en devise étrangère. Les revenus des producteurs étant généralement évalués en devise nationale, l'activité agricole a beaucoup de mal à faire face à la volatilité sans précédent des devises observée ces derniers trimestres. Par ailleurs, les terres sont moins chères pour les investisseurs

étrangers de pays à devise forte. Un autre facteur affectant profondément le secteur agricole dans les pays en développement est la pénurie de sources de financement, à laquelle presque toutes les parties prenantes agricoles sont confrontées. Des obstacles auxquels les producteurs se heurtent lors de la demande de prêts pour l'achat de semences à la difficulté pour les investisseurs agricoles internationaux d'attirer de nouveaux financements, le manque de financement est ressenti le long de la chaîne agricole d'approvisionnement et de production. Les institutions financières ont été affectées par la dégradation de la qualité de leurs portefeuilles, ce qui les a incitées à adopter une attitude plus conservatrice dans l'octroi de prêts. Par ailleurs, leur accès aux sources de refinancement et aux liquidités est réduit. Il est beaucoup plus difficile qu'il y a un an d'obtenir un emprunt auprès des banques ou d'autres institutions pour le financement de l'équipement et d'autres investissements nécessaires à la production. Au Brésil par exemple, le gouvernement a dû intervenir et augmenter de 25 à 30 % la portion de dépôts de demandes que les banques doivent concéder au secteur agricole afin de garantir que les fonds soient disponibles pour la saison des semences. Les négociants, sources de préfinancement particulièrement importantes pour les petits agriculteurs, ont également du mal à délivrer les niveaux de fonds nécessaires.

Les besoins agricoles en investissement mondial sont significatifs L'International Food Policy Research Institute (IFPRI) a

estimé que l'investissement public agricole incrémentiel mondial – le montant additionnel nécessaire afin d'atteindre l'objectif des OMD de diminution de moitié de la pauvreté d'ici 2015 – devrait atteindre 14 milliards USD par an dans l'ensemble des pays en développement¹⁶. L'investissement annuel incrémentiel estimé pour l'Afrique sub-saharienne devrait atteindre entre 3,8 et 4,8 milliards USD (selon une approche de coût unitaire pour le premier montant et en ajoutant l'investissement nécessaire afin d'atteindre l'objectif de la Déclaration de Maputo de 10 % de dépenses budgétaires de l'État dans l'agriculture).

2.1. Ripostes budgétaires des pays de l'Afrique sub-saharienne à la crise alimentaire et énergétique

De nombreux pays d'Afrique subsaharienne ont eu recours à des mesures budgétaires – en décembre, près de trois quarts d'entre eux avaient recouru à des mesures de ce type, le plus souvent sous forme d'une réduction de la fiscalité. Les taxes appliquées aux produits alimentaires ont été réduites dans 4 pays africains en 2007 et dans 28 en 2008. Celles qui frappent les carburants l'ont été dans 8 pays en 2007 et dans 13 pays en 2008. Les droits de douane appliqués à certains produits alimentaires importés, notamment le sucre, ont été réduits dans la zone de l'Union douanière d'Afrique australe (SACU).

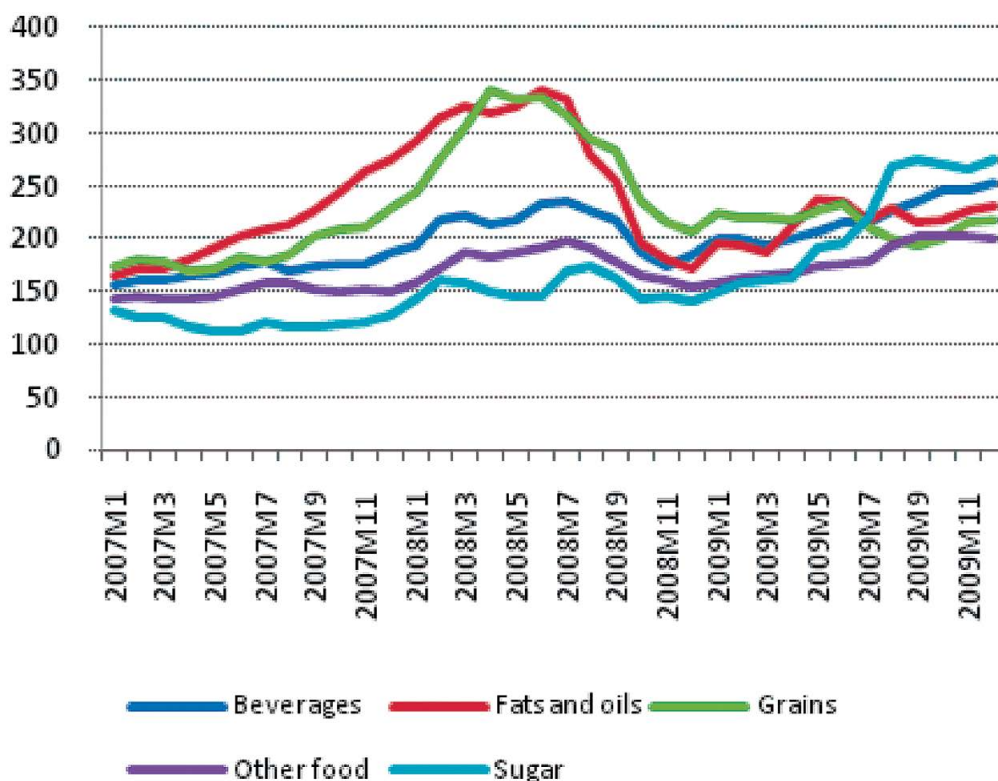
Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP



À Madagascar, au Mali et en Sierra Leone, les droits sur les importations de riz ont été abaissés. Plusieurs pays ont aussi introduit des subventions aux produits alimentaires et agricoles ainsi qu'aux carburants, ou augmenté celles qui existaient. Le Nigéria et la Zambie, par exemple, ont renforcé leur programme de subventions aux engrais. D'autres pays ont choisi d'interdire les exportations de produits agricoles pour soutenir l'offre intérieure. Le coût budgétaire de ces diverses mesures a doublé entre 2007 et 2008 pour s'élever, en moyenne, à 1 % du PIB en 2008;

il a atteint 6,6 % du PIB en Angola. Les prix des produits de base ayant commencé à fléchir vers la fin de 2008, les Seychelles ont aboli la subvention introduite pour le riz l'année précédente. Le Burkina Faso, le Niger, le Mozambique et le Sénégal ont supprimé les suspensions temporaires de taxes et droits de douane. Sous l'effet de ces revirements, le coût budgétaire des ripostes à la crise alimentaire et énergétique devrait diminuer en moyenne de 0,4 % du PIB en 2009 (et tomber à 0,6 % du PIB). Toutefois, quatre pays africains sur

dix n'ont pas encore annoncé leur intention de mettre fin aux mesures budgétaires visant à réduire les prix intérieurs des produits alimentaires et des carburants, ce qui implique, dans de nombreux cas, qu'ils percevront moins de recettes.¹⁷ Les prix alimentaires mondiaux ont encore augmenté de 24 % entre décembre 2008 et décembre 2009 (et de 16,7 % entre décembre 2008 et mars 2010), selon l'indice alimentaire de référence de la Banque mondiale¹⁸.



Source: World Bank Food Price Watch February 2010

3. Architecture de l'aide financière

Le [Consensus de Monterrey](#) de 2002 est le partenariat entre les pays développés et en développement afin de trouver des solutions de financement du développement compatibles avec les [Objectifs du millénaire pour le développement](#). Il reconnaît l'importance des différentes sources de financement du développement, notamment l'épargne nationale et la mobilisation des revenus étatiques, les flux de capitaux privés et l'aide publique au développement, ainsi que des mesures de réduction de la dette extérieure¹⁹.

Les dirigeants africains avaient déjà insisté avant Monterrey sur l'importance de l'épargne nationale et l'amélioration de la collecte de recettes publiques, ainsi que des flux de capitaux privés, dans la déclaration fondatrice du NEPAD de 2001. Depuis lors, ils ont réaffirmé à plusieurs reprises leur engagement à mobiliser d'autres ressources nationales et à améliorer le climat d'investissement afin d'attirer l'investissement privé national et étranger, notamment lors de la Déclaration des chefs d'État de l'UA en 2005.

Les engagements des partenaires de développement ont connu deux grandes « vagues ». Avant et après Monterrey en 2002, de nouveaux engagements substantiels à renforcer l'aide publique au développement (APD) ont été formulés.

Cependant, aucun d'entre eux ne concerne spécifiquement l'Afrique, y compris l'engagement de l'UE à atteindre un objectif intermédiaire de 0,39 % de la proportion de revenu national brut (RNB) en 2006.

L'UE s'est également engagée à améliorer l'efficacité de l'aide. Une deuxième vague importante d'engagements liés aux volumes de l'APD, à l'efficacité de l'aide, à des mécanismes de financement novateurs et à la diminution de la dette, a été observée en 2005, avec une focalisation spécifique sur l'Afrique et divers engagements majeurs en faveur de la réforme commerciale plurilatérale, lors de la réunion ministérielle de l'OMC à Hong-Kong la même année :

- L'UE s'est engagée à augmenter encore davantage l'APD pour atteindre 0,56 % du RNB d'ici 2010, cette augmentation étant destinée pour moitié aux pays d'Afrique sub-saharienne. D'autres partenaires de développement se sont également engagés à augmenter leur APD aux pays d'Afrique sub-saharienne. Au sommet de Gleneagles de 2005, il a été estimé que les divers engagements permettraient d'augmenter l'APD en faveur de l'Afrique de 25 milliards USD par an d'ici 2010 par rapport au niveau de 2004.
- Les partenaires de développement et les gouvernements africains se sont engagés à améliorer substantiellement l'efficacité de l'aide dans le cadre de la Déclaration de Paris, sur la base d'un agenda d'appropriation par les pays en développement, d'alignement avec les stratégies de développement nationales, d'harmonisation des actions des donateurs, de résultats et de responsabilisation mutuelle (l'Agenda d'action d'Accra de 2008 contient d'autre

engagements en faveur de l'efficacité de l'aide).

- Les partenaires de développement se sont engagés à développer des mécanismes de financement novateurs afin d'aider à obtenir les financements complémentaires nécessaires pour atteindre les OMD.
- Les partenaires de développement se sont également engagés en faveur d'une nouvelle initiative plurilatérale de réduction de la dette, prévoyant l'annulation des dettes de l'ensemble des pays pauvres très endettés (PPTÉ) au stade post programme avec le FMI, l'IAD et les banques régionales de développement.

Il en a résulté une augmentation substantielle de la disponibilité du financement au développement ainsi qu'une réduction de la dette extérieure. Ces résultats ont été encouragés par l'augmentation des revenus nationaux, principales sources de financement du développement en Afrique. L'augmentation des flux privés a surpassé

l'augmentation de l'APD et les flux privés ont excédé l'APD pour devenir la deuxième source de financement la plus importante. On observe également une diversification grandissante des sources de financement, notamment les transferts et les fondations caritatives, les donateurs non CAD et des mécanismes de financement novateurs :

- Entre 2002 et 2007, les revenus publics nationaux, les flux



extérieurs privés et l'APD des donateurs CAD de l'OCDE ont augmenté de 176 à 487 milliards USD pour l'ensemble de l'Afrique, avec une augmentation de 99 à 289 milliards USD pour l'Afrique sub-saharienne et de 77 à 196 milliards USD pour l'Afrique du Nord.

- Les revenus nationaux représentent environ 75 % de ce total pour l'ensemble de l'Afrique. Pour l'Afrique du Nord, cela représente environ 85 % et 70 % pour l'Afrique sub-saharienne.
- En 2002, les flux d'APD ont dépassé les flux extérieurs privés. En 2004, le niveau était comparable. En 2005, les flux extérieurs privés avaient dépassé l'APD. En 2007, les flux extérieurs privés étaient deux fois plus élevés que les flux d'APD.
- Les augmentations des transferts, des flux caritatifs et de l'APD des donateurs non CAD, ainsi que les nouveaux flux de mécanismes de financement novateurs, viennent s'ajouter au financement total disponible.

3.1 Vue d'ensemble des engagements²⁰

3.1.1. Partenaires de développement

a. Volume de l'aide

G8 de Monterrey et de Kananaskis (2002)

La Conférence de Monterrey sur le financement du développement a encouragé les pays développés

à faire des efforts concrets pour atteindre l'objectif APD/RNB de 0,7 %. Par la suite, l'Union européenne s'est engagée à atteindre un objectif intermédiaire de 0,39 % et les États-Unis, d'augmenter leur APD de 5 milliards USD entre 2002 et 2006. À Kananaskis en 2002, le G8 a reconfirmé les engagements de l'APD formulés à Monterrey.

Autres engagements en 2005

Les États membres de l'UE dans leur ensemble se sont engagés en mai 2005 à atteindre 0,7 % d'APD/RNB d'ici 2015, avec un objectif intermédiaire de 0,56 % en 2010 et un objectif individuel de 0,51 % pour les « anciens États membres » (UE-15) et 0,17 % pour les nouveaux d'ici 2010, dont au moins la moitié pour l'Afrique. Lors de la Conférence du G8 à Gleneagles, les autres pays membres se sont également engagés, ce qui, ajouté aux contributions des autres donateurs CAD, permettrait de multiplier par deux l'aide publique au développement en faveur de l'Afrique, pour atteindre 50 milliards USD par an en 2010 par rapport au niveau de 2004.

Accord de Copenhague

L'Accord de Copenhague prévoit des actions permettant d'entraver une augmentation de la température mondiale de plus de 2 degrés Celsius par rapport aux niveaux préindustriels. On estime que cela nécessitera un financement annuel de 30 milliards USD de 2010 à 2012 et de 100 milliards USD par an d'ici 2020 afin de répondre aux seuls besoins des pays en développement.

b. Efficacité de l'aide

G8 de Monterrey et de Kananaskis (2002)

Le Consensus de Monterrey (2002) a appelé les institutions financières et de développement pluri et bilatérales à intensifier leurs efforts d'harmonisation de leurs procédures opérationnelles afin de réduire les coûts des transactions, de libérer l'aide vers les pays les moins développés comme convenu par l'OCDE/CAD, de renforcer la prévisibilité des ressources, de promouvoir l'appropriation et le leadership des stratégies de développement par les pays en développement, d'augmenter la contribution des pays bénéficiaires aux programmes d'assistance technique et d'augmenter l'utilisation efficace des ressources d'assistance technique locales. À Kananaskis en 2002, le G8 s'est engagé à améliorer l'efficacité de l'aide, à réduire la charge de la gestion de l'aide et à évaluer chaque année les progrès vers les OMD. L'engagement de 2001 de libérer l'aide aux pays moins développés a été réaffirmé.

Résultat du Sommet mondial de 2005

Les dirigeants ont réaffirmé leur engagement en faveur du Consensus de Monterrey et ont appelé les pays développés à concrétiser leurs efforts pour respecter leurs engagements envers la quantité et la qualité de l'aide.

Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005)

Les partenaires de développement se sont engagés à respecter l'orientation adoptée par les pays partenaires dans leurs politiques et

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

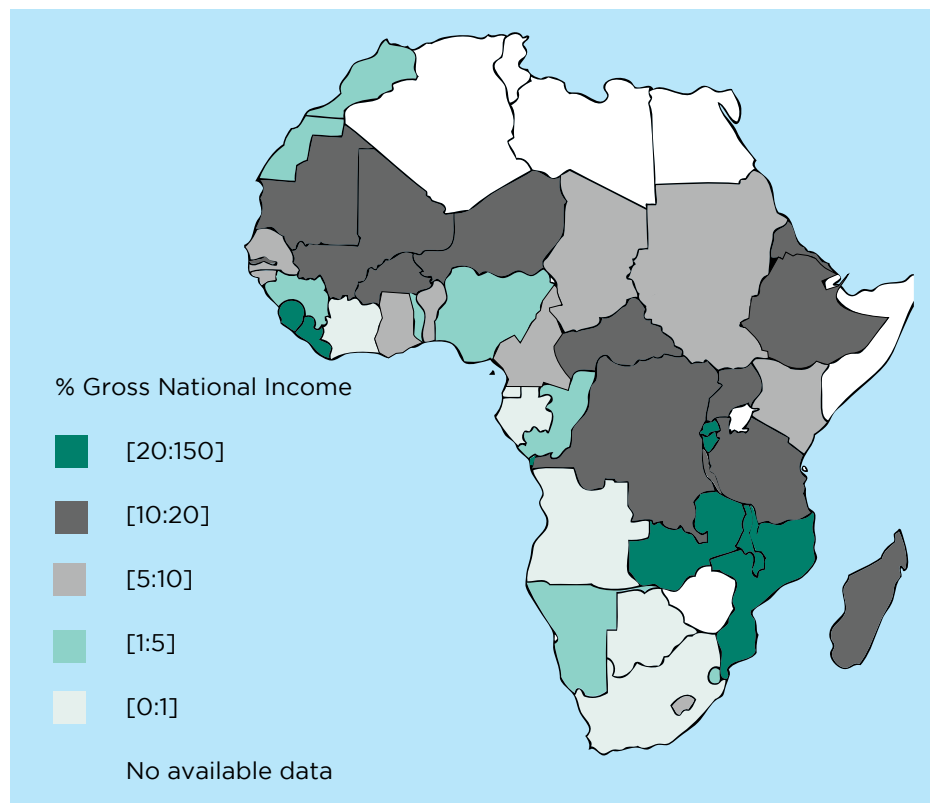
programmes de développement ; axer leur soutien sur les stratégies, les institutions et les procédures nationales de développement des pays partenaires ; harmoniser l'action des donateurs ; se focaliser sur les

résultats ; et fournir des informations opportunes, transparentes et complètes sur les flux d'aide.

[Agenda d'action Accra, 2008](#)
Les donateurs et les pays en

développement ont réaffirmé les engagements de la Déclaration de Paris et se sont mis d'accord sur des actions concrètes pouvant faire l'objet d'un suivi, afin de parvenir aux objectifs d'ici 2010.

3.2 The level of Official Development Assistance (ODA)



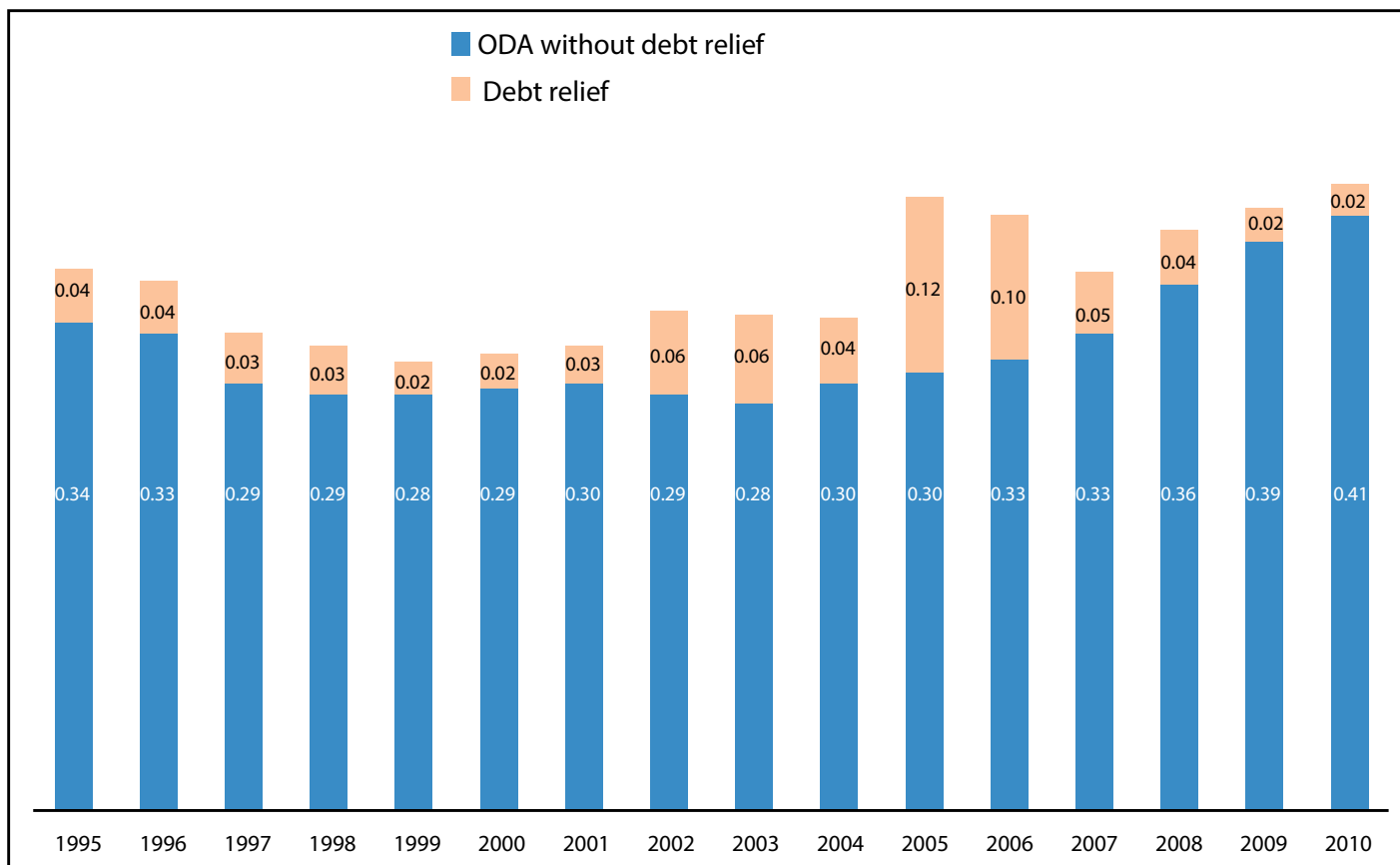
Aid dependence in Africa (2007)

Source: *OECD-African Economic Outlook 2010*





Figure 2 - EU ODA and Debt Relief as a % of GNI



Source: OECD DAC (covering 20 EU Member States reporting to the DAC)

Engagements de l'Aquila, 2009

À L'Aquila, le G8 et d'autres donateurs se sont engagés à fournir 20 milliards USD (depuis réévalués à 22 milliards) sur trois ans à l'initiative pour la sécurité alimentaire. Dans le cadre de cette initiative, les donateurs se sont engagés à développer et à financer des plans de sécurité alimentaire complets et à encourager la coordination des donateurs, ainsi que de soutenir des processus menés par les pays, notamment le Programme détaillé pour le développement de

l'agriculture en Afrique (PDDAA), la focalisation sur les petits agriculteurs et les agricultrices et l'utilisation maximale d'institutions plurilatérales.

3.1.2. Afrique

NEPAD, octobre 2001

La Déclaration fondatrice du NEPAD de 2001 a identifié l'épargne nationale et l'amélioration de la perception des recettes publiques comme des ressources essentielles devant être complétées par l'aide publique au développement, l'allègement de la

dette et les flux de capitaux privés. La déclaration souligne également que l'amélioration de la gouvernance est une condition préalable à l'augmentation des flux de capitaux.

Déclaration des chefs d'État de l'UA, juillet 2005

Les dirigeants africains ont décidé de mobiliser des ressources nationales supplémentaires afin de financer les OMD et ont appelé le secteur privé à contribuer de manière plus substantielle au développement sur le continent et aux efforts vers les OMD.

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

Déclaration CAMEF II, novembre 2006

Lors de la Conférence des ministres africains de l'économie et des finances (CAMEF II), les ministres se sont engagés à mettre en place des mécanismes de mobilisation des ressources nationales afin de garantir la durabilité dans la mise en œuvre de leur agenda de développement socioéconomique.

Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide (2005)

Les pays en développement se sont engagés à prendre la direction effective de leurs politiques et programmes de développement ; renforcer les systèmes nationaux et les capacités de gestion des finances publiques avec le soutien des donateurs ; gérer les ressources et améliorer la prise de décision afin d'obtenir des résultats ; et être mutuellement responsables des résultats de développement.

Agenda d'action d'Accra, 2008

Les donateurs et les pays en développement ont réaffirmé les engagements de la Déclaration de Paris et se sont mis d'accord sur des actions concrètes pouvant faire l'objet d'un suivi afin d'atteindre ces objectifs d'ici 2010.

En 2008, les volumes d'aide ont atteint le record historique de 121.5 milliards USD [4] Pour autant, le ralentissement de la croissance en 2008 et la contraction de l'économie en 2009 ont réduit la valeur en dollars des engagements pris lors du sommet du G8 de Gleneagles et du sommet du Millénaire +5 des Nations Unies, en 2005 : les 130 milliards USD prévus ne représentent plus

qu'environ 124 milliards USD en dollars constants de 2004.

Le suivi des projections de financement effectué par le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE révèle que la plupart des donateurs prévoient de continuer à augmenter leur aide. Mais certains n'ont pas tenu leurs promesses et pourraient bien prendre encore plus de retard sur leurs engagements, étant donné la stagnation ou la baisse des budgets de l'aide publique au développement (APD). Selon les dernières données disponibles, l'APD totale attendue en 2010 devrait atteindre 107 milliards USD (en dollars de 2004 [5]). Le manque à gagner par rapport aux projections de 2005 est particulièrement défavorable à l'Afrique.

En 2008, l'APD nette totale des membres du CAD a progressé de 11.7 % en termes réels, à 121.5 milliards USD - un record absolu. Cela représente 0.31 % de leur revenu national brut (RNB) cumulé (figure 2.2). Entre 2007 et 2008, le volume des projets et programmes (bilatéraux) de développement des donateurs du CAD a lui aussi augmenté sensiblement, de 14.1 % en termes réels. De fait, ces projets et programmes bilatéraux suivent depuis quelques années une tendance ascendante, révélatrice d'une nette montée en puissance des programmes d'aide de base des donateurs du CAD.

En 2008, les principaux donateurs (en volume) ont été les États-Unis, l'Allemagne, le Royaume-Uni, la France et le Japon. Cinq pays ont dépassé l'objectif de 0.7 % du

revenu national brut (RNB) fixé par les Nations Unies : le Danemark, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Norvège et la Suède. Les plus fortes hausses en volume sont à mettre à l'actif des États-Unis, du Royaume-Uni, de l'Espagne, de l'Allemagne, du Japon et du Canada. Par ailleurs, l'Australie, la Belgique, la Grèce, la Nouvelle-Zélande et le Portugal ont également enregistré des augmentations notables.

L'APD nette des États-Unis en 2008 a atteint 26 milliards USD, soit une hausse de 16.8 % en termes réels. Le rapport APD/RNB y est ainsi passé de 0.16 % en 2007 à 0.18 % en 2008. Le niveau de l'APD nette allouée par les États-Unis à la quasi-totalité des régions a augmenté, en particulier au bénéfice de l'Afrique subsaharienne (+38.3 % en termes réels, atteignant ainsi 6.5 milliards USD).

Les apports nets d'APD consentis au groupe des pays les moins avancés (PMA) ont aussi fortement progressé (+40.5 % en termes réels, pour un montant de 6.9 milliards USD). Il en va de même pour l'aide humanitaire (+42.5 % en termes réels, pour un montant de 4.4 milliards USD), principalement sous l'effet d'un accroissement de l'aide alimentaire.

L'APD nette du Japon s'est chiffrée à 9.4 milliards USD, soit une progression de 8.2 % en termes réels par rapport à 2007. Le rapport APD nette/RNB est passé de 0.17 % en 2007 à 0.18 % en 2008. Cette augmentation est due pour l'essentiel à l'accroissement des contributions versées aux institutions financières internationales - qui met un terme à une tendance à la baisse observée

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP



depuis 2000 (abstraction faite des sommets atteints en 2005 et 2006 du fait de conséquents allègements de dette).

L'APD nette cumulée des 15 membres du CAD également membres de l'UE a augmenté de 8.6 % en termes réels, pour s'établir à 70.2 milliards USD, soit 59 % de l'APD distribuée par l'ensemble des membres du CAD. En pourcentage du RNB, leur APD nette cumulée est passée à 0.42 %. En termes réels et pour des causes différentes, l'APD nette a augmenté dans 14 pays, membres à la fois du CAD et de l'UE [6]. Elle a en revanche fléchi en Autriche (-14 %), du fait de la diminution des dons consentis au titre des allègements de dette en 2008 par rapport à 2007.

Les apports nets d'APD de la Commission européenne (CE) se sont accrus de 6.8 % en termes réels, à 13.4 milliards USD, essentiellement sous l'effet d'une intensification des activités de coopération technique et de l'aide humanitaire.

L'évolution de l'APD nette des autres pays du CAD entre 2007 et 2008 est contrastée, en hausse ou en baisse : +13.8 % en Australie, sous l'effet d'une augmentation globale de l'aide ; +12.2 % au Canada, par suite d'un accroissement général de l'aide et d'une augmentation des contributions à la Banque mondiale ; +11 % en Nouvelle-Zélande, en raison de l'accroissement de l'APD bilatérale ; +6.5 % en Suisse du fait de l'accroissement de son aide bilatérale ; mais -2.4 % en Norvège.

Les donateurs s'étaient engagés à intensifier leur aide lors des sommets du G8 de Gleneagles et

du Millénaire +5 des Nations Unies, organisés en 2005. Ces engagements et d'autres engagements souscrits par ailleurs impliquaient donc de porter l'aide de 80 milliards USD en 2004 à 130 milliards USD en 2010 (à prix constants de 2004). Si quelques pays ont revu leurs objectifs à la baisse depuis 2005, la plupart de ces engagements restent d'actualité. Cependant, le tassement de la croissance en 2008 et la contraction de l'économie en 2009 amputent la valeur monétaire des engagements exprimés en pourcentage du revenu national. Globalement, les engagements actuels supposent un niveau d'APD de 121 milliards USD en 2010 (en dollars de 2004), soit une augmentation de 20 milliards USD par rapport au niveau de 2008 (figure 2.3).

L'Afrique peut donc espérer de nouvelles augmentations de l'aide. La dernière enquête relative aux plans indicatifs de dépenses prévisionnelles des donateurs laisse augurer une hausse de 11 % de l'aide programmée entre 2008 et 2010, passant notamment par un accroissement des versements de certains organismes multilatéraux. Les allègements de dette pourraient également augmenter légèrement dans le cadre du traitement par le Club de Paris de la dette des pays pauvres très endettés (PPTÉ) qui n'en ont pas encore bénéficié. Les perspectives actuelles semblent toutefois indiquer que les donateurs devront mobiliser entre 10 et 15 milliards USD supplémentaires par rapport à ces plans de dépenses prévisionnelles s'ils veulent honorer leurs engagements actuels pour 2010.

Les données de 2008 relatives à l'APD, tout comme les plans indicatifs de dépenses, indiquent qu'au prix d'un effort supplémentaire la plupart des donateurs sont susceptibles d'atteindre les objectifs fixés pour 2010. Les pays qui ont déjà atteint l'objectif fixé par les Nations Unies de consacrer à l'APD 0.7 % de leur RNB sont invités à maintenir le cap. La plupart des autres membres du CAD devraient tenir, ou peu s'en faudra, les objectifs prévus à l'horizon 2010. Certains pays, toutefois, resteront probablement loin du compte. Ainsi, l'APD consentie en 2008 par l'Autriche, l'Italie et la Grèce, hors allègements de dette, est largement inférieure à la moitié de l'objectif fixé pour 2010 en termes de ratio APD/RNB. Seul un effort spécial en rapport avec la crise peut garantir que les objectifs d'aide pour 2010 seront atteints, un effort d'autant plus nécessaire aujourd'hui que la crise économique pèse sur les perspectives de croissance des pays en développement et leur capacité de progresser vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

D'après un communiqué de presse du CAD-OCDE de février 2010 [7] sur les niveaux attendus d'APD en 2010, l'aide aux pays en développement devrait atteindre cette année des niveaux record (en dollars), en progression de 35 % depuis 2004. Ce sera toutefois toujours moins que les aides promises par les principaux donateurs de la planète et il y a cinq ans à l'occasion des sommets de Gleneagles et du Millénaire +5. Même si une majorité de pays respecteront leurs engagements, les résultats décevants de plusieurs grands donateurs signifient qu'il y aura un

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

manque à gagner significatif, selon une récente étude de l'OCDE.

L'Afrique, en particulier, ne recevra probablement que 12 milliards USD sur les 25 milliards supplémentaires prévus à Gleneagles, en grande partie en raison des contributions insuffisantes de certains donateurs européens dont la contribution à l'APD de l'Afrique est importante. Fin 2008, le Secrétaire général de l'OCDE, M. Angel Gurría, et le président du CAD, M. Eckhard Deutscher, ont lancé un appel invitant les membres du CAD à réaffirmer leurs engagements d'aide. Les membres du CAD ont effectivement confirmé leurs engagement [8] à l'OCDE en novembre. La Banque mondiale et le FMI ont eux aussi lancé de nouveaux appels pour une augmentation de l'aide, alertés par les vives inquiétudes des pays en développement, en Afrique et

ailleurs, qui craignent que la récente crise financière mondiale n'entraîne une réduction des budgets d'aide au lieu des augmentations promises.

Seules une volonté politique forte et une réelle coordination au niveau mondial et national permettront de garantir que l'aide agisse bien comme une force anticyclique. Les participants à la réunion à haut niveau du CAD, en mai 2009, ont donc discuté des effets de la crise financière sur le développement en 2009 et dans les années à venir, et de la manière de concevoir et soutenir des initiatives visant à aider les pays en développement pendant la crise.

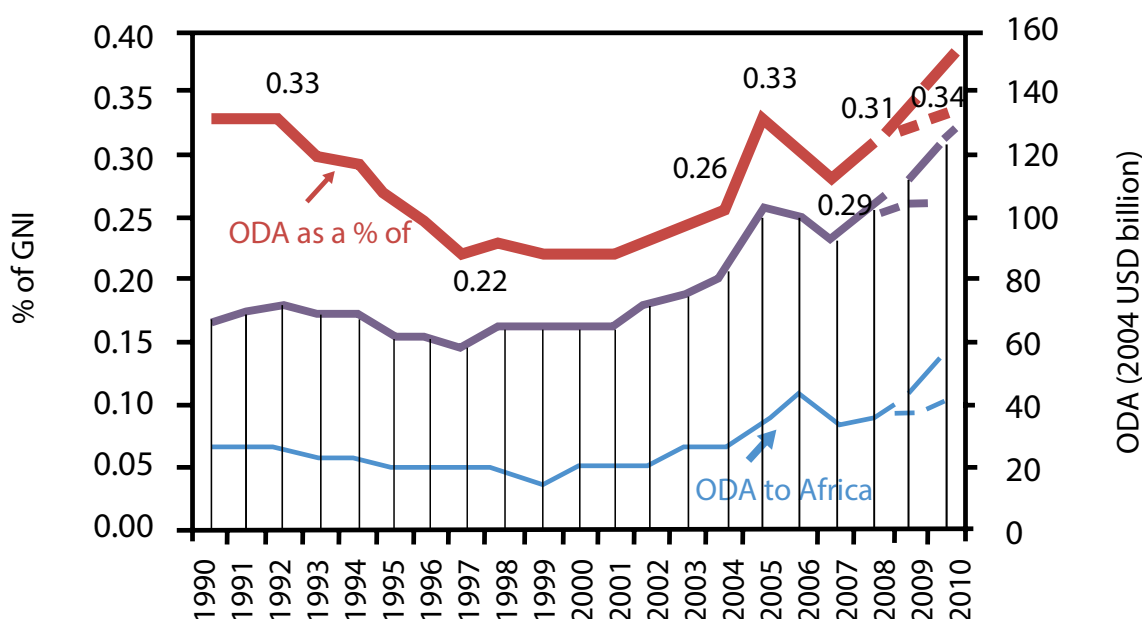
L'aide a de fait joué un rôle anticyclique positif lors des précédentes crises financières. Après la crise de la dette mexicaine, en 1982, les prêts commerciaux ont sensiblement reculé pendant pratiquement dix ans alors même

que l'APD augmentait légèrement sur cette période et jouait un rôle décisif pour maintenir des flux financiers vers l'Amérique latine. Mais la récession économique mondiale du début des années 1990 a provoqué d'importants déficits budgétaires dans les pays donateurs qui ont entraîné des coupes dans les budgets d'APD, laquelle est tombée de 0.33 % du RNB en 1992 à 0.22 % en 1997.

Toute diminution de l'aide en ces périodes difficiles ferait peser une charge supplémentaire dangereuse sur les pays en développement déjà aux prises avec des sources de revenu en recul et une augmentation de la pauvreté. Elle risquerait aussi de réduire à néant certains des progrès obtenus dans la réalisation des OMD.²¹

Dépenses et responsabilités

Les agences d'aide sont confrontées



Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP



à une série de problèmes habituels dans le secteur public : (i) la coexistence d'objectifs multiples ; (ii) la difficulté d'évaluer les résultats de l'aide ; et (iii) l'absence d'incitations à la performance. Généralement, les utilisateurs (clients) des agences publiques d'un pays sont informés des programmes qui les concernent et des bénéfices qu'ils peuvent en tirer. En tant que citoyens, ils peuvent sanctionner les politiciens responsables de la qualité du service fourni par ces agences. En ce qui concerne l'aide, ce n'est plus le cas, ceux qui financent l'aide (contribuables des pays donateurs) ne bénéficiant pas directement de celle-ci et n'étant pas en mesure d'évaluer son efficacité. Les bénéficiaires de l'aide, pour leur part, n'ont pas le droit de vote dans

les pays donateurs et ne peuvent donc pas sanctionner ceux qui sont responsables des politiques d'aide. Le cercle informatif habituel (et de responsabilité) entre les contribuables qui financent les politiques publiques et ceux qui en bénéficient est donc brisé dans ce cas précis²².

Donateurs émergents

Les donateurs du Sud ou « émergents » représentent généralement environ 5 à 10 % de l'APD. Les principaux pays concernés sont de grands États tels que la Chine et l'Inde, ainsi que l'Afrique du Sud, le Brésil, la Malaisie, le Mexique, le Venezuela, les nouveaux membres de l'UE, l'OPEP et les pays du Moyen-Orient. L'expansion énorme de l'investissement de la

Chine en Afrique a débuté en 2000, lors du Forum sur la coopération sino-africaine. En 2006, la Chine s'est engagée à doubler son aide au développement, à octroyer des prêts et des crédits à l'investissement à hauteur de 5 milliards USD sur les trois années suivantes et à annuler la dette de tous les pays africains moins développés et très endettés. Ces activités ne correspondent souvent pas à la définition de l'APD de l'OCDE, car elles allient aide concessionnelle et non concessionnelle souvent non libérée²³. Les grandes fondations caritatives gagnent en importance en tant que sources de financement du développement.

4. Aid to Agriculture: trends and challenges

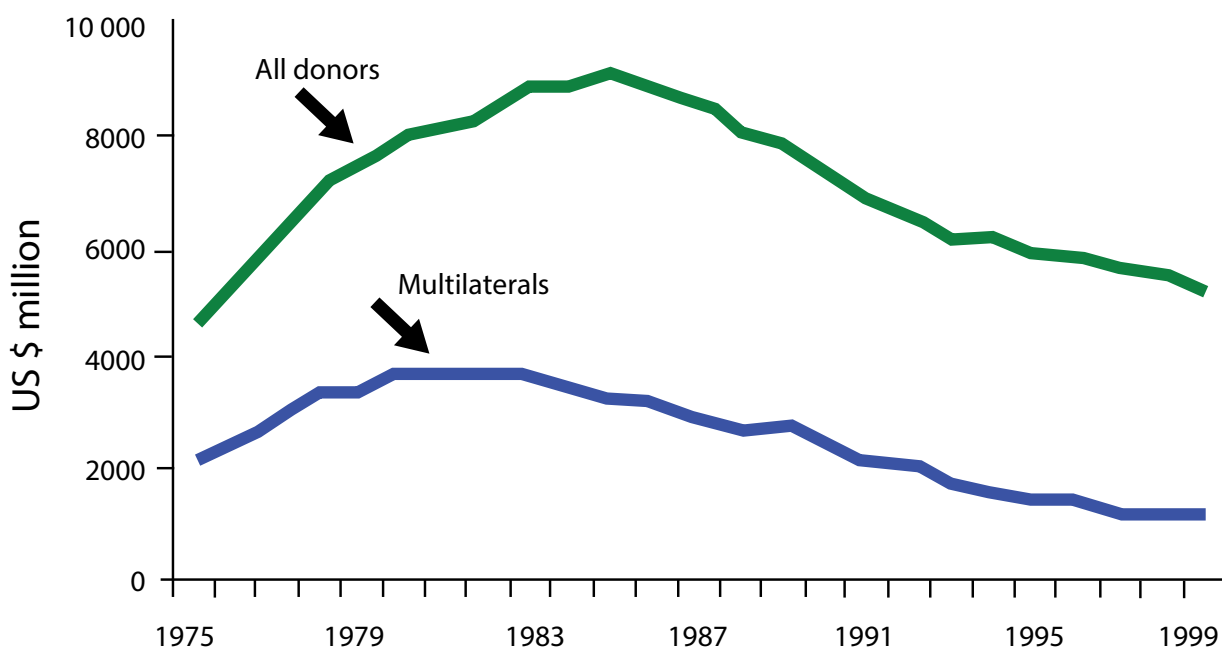
4.1. Déclin du soutien des donateurs

En dépit du fait que l'aide publique au développement (APD) soit reconnue comme instrument essentiel du soutien à l'agriculture et au développement rural et au renforcement de la sécurité alimentaire, la part de l'agriculture dans l'aide publique au

développement (APD) a sévèrement chuté, de 18 % en 1979 à 3,5 % à peine en 2004, soit un déclin de 50 % dans la valeur du soutien²⁴. Depuis le milieu des années 1980, l'aide bilatérale à l'agriculture a diminué de moitié, pour atteindre 3,8 milliards en 2007²⁵. Ce déclin est plus marqué que celui des engagements des gouvernements des pays en développement

dans l'agriculture, en moyenne deux fois plus importants que les engagements totaux des donateurs, bien que les régions enregistrent des différences importantes. La part des prêts AID/BIRD à l'agriculture est passée de 30 % en 1980-1982 à 7 % en 1999-2001, pour repasser à 12 % en 2006-2008²⁶.

Aide à l'agriculture dans les pays en développement (1975-1999)



Source: Eicher 2003. *More Aid to African Agriculture*²⁹

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

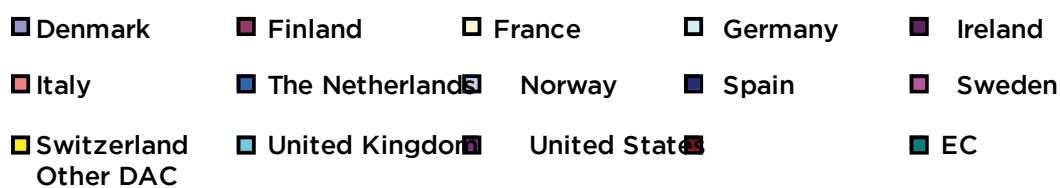
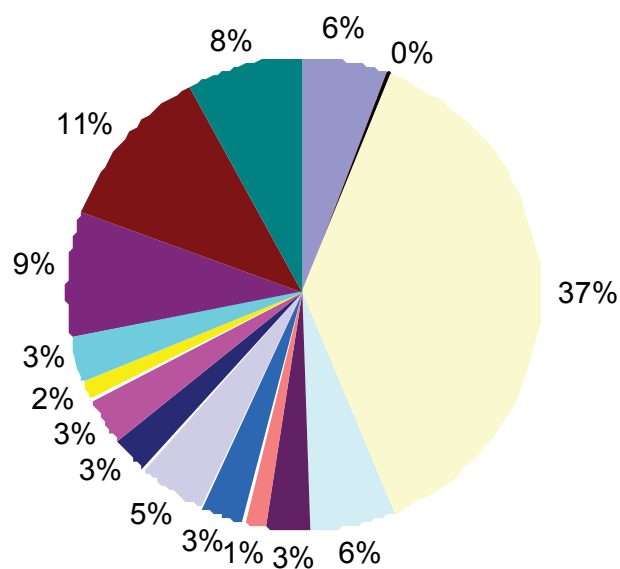


Table 2: Shares of total government spending by major sectors, 1980 - 2002

Sector	Agriculture			Education			Health		
	1980	1990	2002	1980	1990	2002	1980	1990	2002
Africa	6.4	5.2	4.5	12.3	14.6	14.0	3.8	4.6	8.3
Asia	14.8	12.2	8.6	13.7	17.3	15.2	5.3	4.3	4.4
L. America & Caribbean	8.0	2.0	2.5	10.0	7.7	14.1	5.9	6.1	7.6
Total	11.3	7.9	6.7	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a	n/a

Source: Fan and Saurkar, 2002³⁰

Aide à l'agriculture en ASS en pourcentage de l'aide totale du CAD par pays donateur (2007)



Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

Un frein majeur à la développement de l'Afrique est la sous-performance du secteur agricole. Il s'agit d'un secteur crucial dans la région, car il présente une part importante du produit intérieur brut (PIB) et de l'emploi. faible performance du secteur provient d'une variété de contraintes qui sont propres à l'agriculture en Afrique et faire de son développement un défi complexe. La mauvaise gouvernance et des conflits dans plusieurs pays de la compliquer davantage les choses. IEG a évalué l'efficacité du développement de la Banque mondiale aide à éliminer les contraintes au développement agricole en Afrique au cours de la période des exercices 1991 2006 à un projet pilote pour une évaluation plus large de l'assistance de la Banque à l'agriculture dans le monde entier. La principale conclusion de l'étude est que le secteur de l'agriculture a été négligée par les gouvernements et la communauté des donateurs, y compris la Banque mondiale. La stratégie de la Banque

pour l'agriculture a été de plus en plus intégrée à un éventail plus large en milieu rural, qui a diminué son importance.

Les deux provenant de et à contribuer à cela, les compétences techniques nécessaires pour soutenir adéquatement le développement agricole ont également diminué au fil du temps.²⁹

- la chute des prix des denrées au niveau international, qui rend l'agriculture moins rentable dans les pays en développement ;
- le renforcement de la concurrence pour l'APD, en particulier dans les secteurs sociaux ;
- les réponses d'urgence aux nombreuses crises ;
- l'opposition des agriculteurs dans certains pays donateurs au soutien à l'agriculture dans leurs principaux marchés d'exportations ;

- l'opposition des groupes environnementaux, qui considèrent l'agriculture comme un contributeur à la destruction des ressources naturelles et à la pollution environnementale³⁰.

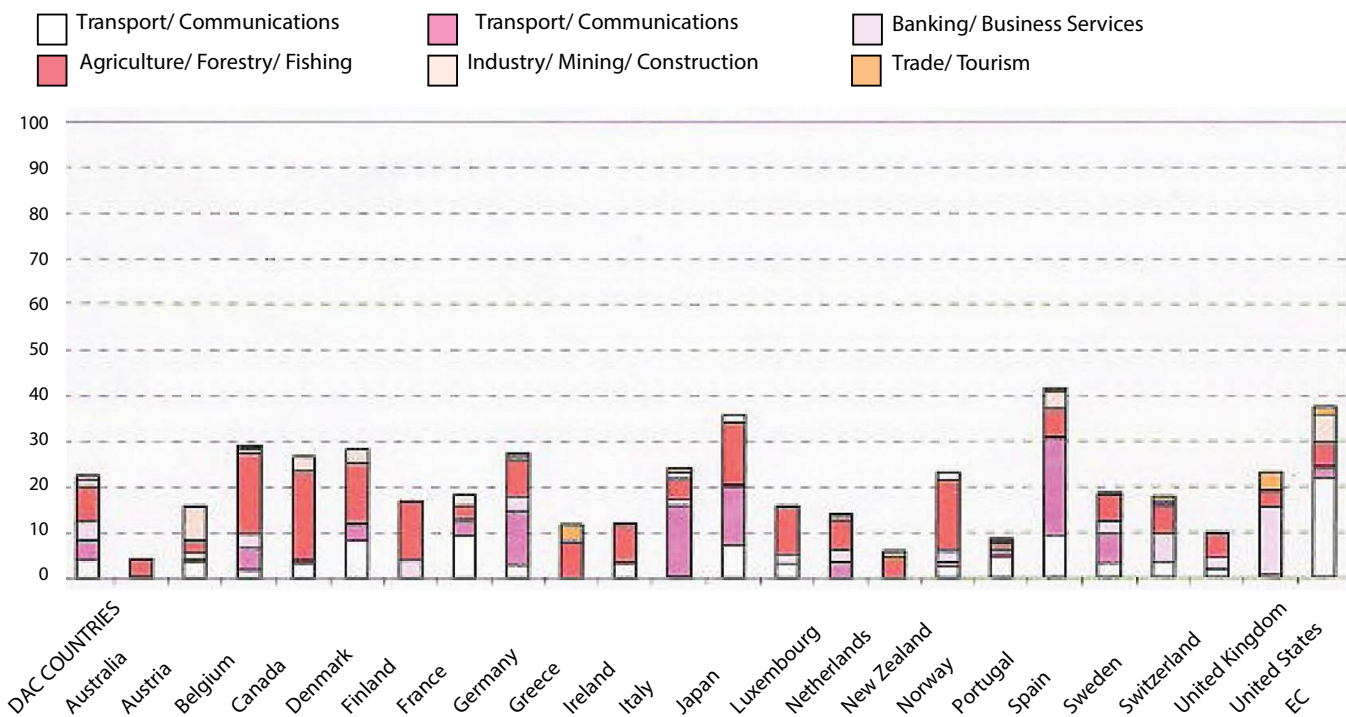
Dépenses en R&D agricole régionales

Selon Pardey et al. (2006), parmi tous les types de dépenses dans l'agriculture, la recherche agricole et le développement agricole sont essentiels à la croissance de l'agriculture. Cependant, ils soulignent qu'aucune croissance mesurable de l'intensité de la recherche agricole n'a été enregistrée dans le monde en développement depuis 1981. En 2000, les pays en développement dépensaient en moyenne 0,5 % de leur PIB agricole en R&D. La même année, les pays développés dans leur ensemble ont dépensé 2,4 % de leur PIB agricole dans la recherche, soit une nette augmentation par rapport au 1,4 % enregistré vingt ans auparavant.

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

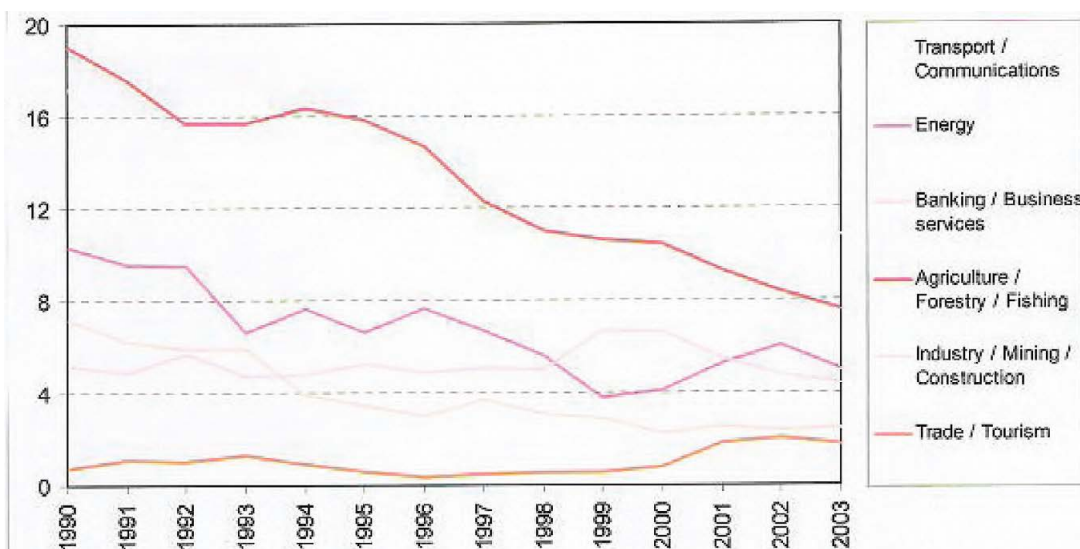


Analyse de l'APD dans le secteur économique et de production africain par donateur en pourcentage des engagements totaux allouables aux secteurs par donateur en 2004



Source: Development Aid at a Glance - Statistics by region: Africa. OECD CRS (2007)

Analyse de l'APD dans le secteur économique et de production africain depuis 1990 en pourcentage de l'APD totale allouable aux secteurs, engagements à 3 ans en moyenne



Source: Development Aid at a Glance - Statistics by region: Africa. OECD CRS (2007)

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

D'autres problèmes organisationnels viennent compliquer les risques liés à l'inefficacité de l'aide.

Tout d'abord, on observe une coexistence d'objectifs multiples et un taux important de rotation du personnel d'aide. Ensuite, la pression institutionnelle en faveur de l'implication et des dépenses en financement de l'aide est structurellement forte, quelle que soit la qualité des résultats de l'aide. Troisième et dernier point, la présence d'acteurs multiples (donateurs) augmente considérablement les coûts de transaction (y compris le coût de la « subtilisation » de ressources humaines dans les pays bénéficiaires) et engendre des problèmes d'action collective importants³²

4.2. Promesses de dons pour l'agriculture

L'Union africaine et le Nouveau partenariat économique pour le développement africain (NEPAD)³³ ont lancé le Programme détaillé pour le développement agricole en Afrique (PDDAA) afin de stimuler la croissance agricole. Les politiques africains se sont engagés à augmenter de manière significative, à savoir d'au moins 10 %, la part des budgets nationaux allouée à l'agriculture, conformément à la Déclaration de Maputo de 2003. Ce taux dépasse de loin les 4 % du PIB habituels dans les économies agricoles entre 1980 et 2000³⁴. Dans ce contexte, l'Union africaine a élaboré une vision complète de

l'agriculture d'ici 2015. D'ici là, le continent devrait :

- Avoir amélioré la productivité de l'agriculture afin d'atteindre une croissance moyenne de la production annuelle de 6 %, avec une attention particulière pour les petits agriculteurs et les femmes.
- Avoir développé des marchés agricoles dynamiques au sein des pays et entre les régions.
- Avoir intégré les agriculteurs dans l'économie de marché et avoir amélioré l'accès aux marchés afin de devenir exportateur net de produits agricoles en tenant compte des avantages comparatifs et compétitifs de l'Afrique.
- Être parvenu à une répartition plus équitable des richesses via l'augmentation des revenus réels et de la richesse relative des populations rurales grâce à un accès plus équitable aux terres, aux ressources physiques et financières et à la connaissance, à l'information et aux technologies pour le développement durable.
- Être devenu un acteur stratégique du développement des sciences et des technologies agricoles afin de répondre aux besoins et aux demandes grandissantes de développement agricole en Afrique.
- Mettre en œuvre des méthodes de production écologiquement viables et pratiquer une culture de gestion durable de la base de ressources naturelles via le

renforcement des connaissances, de l'information et des technologies.

4.3. Développement du secteur privé et partenariats

Le développement de l'investissement privé pour atteindre les OMD est considéré comme essentiel par le Pacte mondial du Secrétaire général des Nations unies, lancée en 2000. La GDPRD insiste également sur le rôle central des acteurs privés en tant que principal moteur de croissance du secteur agricole.

Le mandat d'USAID/Global Development Alliance³⁵ (GDA) consiste à impliquer stratégiquement les partenaires privés dans le soutien aux priorités de développement et de politique étrangère du gouvernement américain. La GDA souligne qu'un aspect essentiel de sa mission est la participation du secteur privé en vue de renforcer les infrastructures rurales et les capacités commerciales pour un meilleur accès. En 2007, USAID a annoncé plusieurs initiatives infrastructurelles, notamment la mise en œuvre de la West Africa Seed Alliance (WASA) de 7,7 millions USD sur cinq ans, qui vise notamment à établir une industrie commerciale des semences permettant aux petits agriculteurs de se fournir à prix raisonnable et de générer 50 millions USD de revenus agricoles pour les économies locales cherchant des marchés d'exportation. Le projet sera mené à bien en conjonction avec des entreprises du secteur privé telles que Monsanto et des fondations



caritatives telles que la Bill and Melinda Gates Foundation.

Selon le PNUD³⁶, la croissance économique a sorti des centaines de millions de gens de l'agriculture de subsistance vers la manufacture et les services, grâce à un ingrédient fondamental : le développement du secteur privé. Le modèle de partenariat public-privé fait partie intégrante du Projet pour le Millénaire³⁷ de l'ONU et les partenariats jouent un rôle central dans sa proposition d'investissement dans le développement. Selon le Projet pour le Millénaire : « Toute stratégie nationale visant à atteindre les OMD doit inclure un cadre clair pour la croissance du secteur privé, les entreprises privées contribuant de multiples façons à la réduction de la pauvreté... Cette croissance sera improbable sans la participation directe d'entreprises étrangères ou de corporations multinationales, qu'il s'agisse d'entreprises manufacturières, financières ou autres... Un partenariat public-privé peut combiner les forces respectives du secteur privé et public. »³

4.4. Impôts agricoles dans les pays en voie de développement³⁹

Les politiques suivies par les pays en développement ont toujours atténué l'effet des incitations dont disposent les producteurs agricoles. Les politiques macroéconomiques ont taxé l'agriculture plus lourdement que les politiques agricoles, mais ces deux éléments ont joué un rôle important dans les pays pauvres. Dans une étude portant sur 16 pays en développement entre les années

1960 et le milieu des années 1980, l'imposition directe moyenne (prix en aval fixés à des niveaux inférieurs aux prix mondiaux, par exemple) a été estimée à 12% des prix agricoles à la production et la fiscalité indirecte (comme l'existence de taux de change surévalués) à 24%.

Le niveau élevé d'imposition de l'agriculture est allé de pair avec la faiblesse de la croissance de ce secteur – et avec un ralentissement de la croissance de l'économie –, en particulier dans les pays en développement les plus pauvres qui ont le plus imposé l'agriculture.⁴⁰

Les pays en développement les plus pauvres taxaient le plus l'agriculture et le réinvestissement des recettes fiscales dans l'agriculture était faible et inefficace. Avec les réformes des années 1980 et 1990 pour rétablir l'équilibre macroéconomique, améliorer l'allocation des ressources et restaurer la croissance dans nombre de pays les plus pauvres, les impôts directs et indirects ont été réduits. La réforme des devises surévaluées, qui a taxé les exportations agricoles (généralement exportées au taux officiel) et subventionné les importations alimentaires, se reflète dans la réduction drastique des primes du marché parallèle pour les devises étrangères dans les pays en développement. Pour 59 pays en développement, la prime moyenne par secteur est passée de 140 % dans les années 1960 à environ 80 % dans les années 1970 et 1980 et 9 % à peine au début des années 1990, avec des variations importantes entre les pays.⁴¹ Les

réformes dans les pays agricoles, en particulier l'Afrique sub-saharienne, ont plus que diminué de moitié l'imposition nette moyenne de l'agriculture, de 28 à 10 % entre 1980-1984 et 2000-2004. L'approche utilisée pour mesurer l'évolution de l'imposition nette dans les pays en développement est le calcul d'une valeur nominale. En dépit des ajustements macroéconomiques, les prix nationaux réels pour les exportations agricoles dans ces pays n'ont pas beaucoup évolué en moyenne dans les années 1980, les améliorations macroéconomiques entravant à peine le déclin des prix des denrées au niveau mondial. La situation a évolué dans les années 1990 : prix des denrées plus favorables au niveau mondial, poursuite des réformes macroéconomiques et réformes du secteur agricole entraînant des augmentations plus importantes des prix nationaux réels des exportations agricoles⁴². L'intensification de la pression à la hausse sur les prix explique en partie l'augmentation de la croissance agricole dans de nombreux pays agricoles depuis le milieu des années 1990. Les taux nominaux agrégés de l'aide occultent des différences importantes d'imposition et de protection entre les importations et les exportations agricoles et entre les produits. Un taux nominal moyen d'aide proche de zéro au niveau national indique simplement que l'imposition nette est nulle, mais cela peut résulter de tarifs à l'importation importants contrebalançant des taxes à l'exportation importantes elles aussi. En moyenne, entre 1980-1984 et 2000-2004, les pays agricoles ont

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

relâché la protection aux importables agricoles, d'un équivalent de tarif de 14 % à 10 % et on a assisté à une réduction significative de l'imposition des exportables, de 46 à 19 %. Ce déclin de l'imposition est

principalement dû à l'amélioration des politiques macroéconomiques. Pour les pays agricoles, le tabac, les noix de terre et le cacao étaient toujours lourdement imposés en 2000-2004. Entre les deux périodes,

la taxation nette du café est passée de 53 à 7 %, et de 32 à 15 % pour le coton. Auparavant très imposé (taux nominal d'assistance de -36 % en 1980-1984), le sucre est à présent très protégé (76 % en 2000-2004).



5. Nouveaux enjeux : approches novatrices en matière de financement

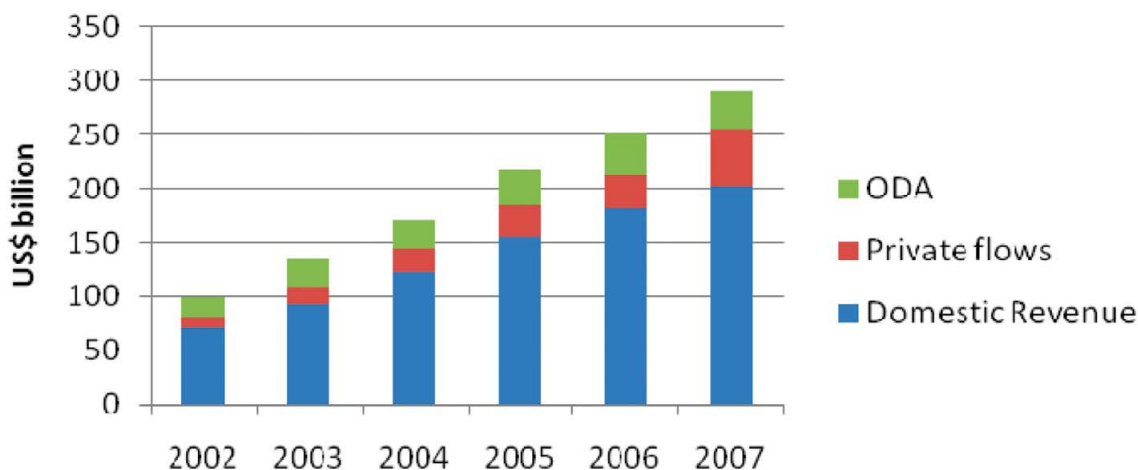
5.1. Mobilisation des ressources nationales pour le développement

La crise économique actuelle met en lumière les problèmes associés à une dépendance trop forte aux ressources financières extérieures, justifiant encore davantage la mobilisation des ressources. De

plus, avant la crise, l'amélioration de la gouvernance et des politiques macroéconomiques en Afrique avait attiré divers flux extérieurs, notamment l'IDE, les investissements de portefeuille, les transferts de fonds et le crédit commercial, qui ont contribué aux taux de croissance relativement élevés enregistrés ces dix dernières années. Le climat actuel d'incertitude économique menace ces développements positifs,

avec une évolution de l'attitude vis-à-vis de l'investissement. Les investissements en portefeuille ont déjà décliné d'environ 16 milliards USD en 2007 à 6 milliards en novembre 2008⁴³, à cause de la diminution des liquidités mondiales. La même tendance est observée pour les transferts de fonds, la plupart des économies occidentales accueillant des diasporas importantes étant en pleine récession.

Development Finance: Sub-Saharan Africa



Source: OECD 2007, *Financing Development: Aid and Beyond* (2007)

L'Afrique sub-saharienne a connu des taux de croissance relativement élevés ces dernières années. Le PIB par tête est en augmentation depuis huit années consécutives (3,4 % de croissance en 2007)⁴⁴, bien que partant de niveaux initiaux très

bas. Après vingt ans de stagnation économique dans la région, cette amélioration est la bienvenue. Néanmoins, les taux de croissance actuels de la région ne suffisent pas à atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement. En effet,

on estime que si les pays africains veulent atteindre l'objectif de diminution par deux de la pauvreté d'ici 2015, ils doivent atteindre des taux de croissance annuels d'environ 7 % durant une période relativement longue, un niveau relativement

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

plus élevé que le taux moyen de 6 % atteint en 2007. De plus, les bonnes performances récentes en Afrique sont en grande partie dues aux prix élevés des denrées sur le marché mondial. La base de ces performances est étroite et son impact sur la création d'emplois est limité. Elle demeure en outre très vulnérable aux chocs extérieurs.

Les chutes des prix des denrées en 2008 et la crise économique actuelle semblent signaler le début de la fin des taux de croissance élevés en Afrique.

Afin de maintenir, voire d'augmenter les taux de croissance actuels, les pays africains doivent renforcer leurs taux d'investissement. En effet, le taux de formation de capital fixe en Afrique sub-saharienne atteignait seulement 19,8 % en 2006, soit presque la moitié du taux de la région d'Asie de l'Est et du Pacifique (37,2 %) et bien en-dessous du taux de 34 % permettant, selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), à ces pays d'atteindre le premier OMD de réduction de moitié de la pauvreté d'ici 2015⁴⁵. Ces faibles taux d'investissement sont en partie dus au climat d'investissement difficile dans de nombreux pays africains, en dépit des améliorations récentes. Ils reflètent également le bas niveau d'épargne nationale, de 20,1 % du PIB en 2006, le plus faible toutes régions confondues. L'augmentation des ressources disponibles pour le financement des investissements et l'amélioration de la productivité de ces investissements sont dès lors essentielles afin de permettre aux pays africains

d'atteindre une croissance plus rapide, voire plus inclusive.

La focalisation sur les ressources nationales afin de répondre aux besoins de développement des pays africains à moyen et à long terme se justifie pour plusieurs raisons. Tout d'abord, en renforçant le rôle des ressources nationales dans le développement des pays africains, on réduit leur dépendance aux flux extérieurs de capitaux, tels que l'aide publique au développement (APD), l'emprunt étranger et l'investissement étranger direct. Ensuite, en réduisant la dépendance à ces flux et aux conditions qui les accompagnent, les ressources nationales donnent aux pays africains davantage de marge de manœuvre politique et donc de contrôle sur leurs processus de développement.

5.2 Renforcement du secteur financier africain : un passage obligé

Un secteur financier solide est une condition sine qua non à toute stratégie de développement basée sur une mobilisation renforcée et une utilisation productive des ressources nationales. Le secteur financier de la plupart des pays africains est fragile et fragmenté. Le secteur financier restreint, majoritairement urbain, est principalement dédié aux besoins financiers du gouvernement, des grandes entreprises et d'un petit nombre d'élites urbaines. Par conséquent, les portefeuilles d'emprunt des institutions financières sont souvent peu diversifiés. Ainsi, en Sierra Leone, l'emprunt

gouvernemental représente 80 % des crédits nationaux⁴⁶. À l'autre extrême, un important secteur financier informel fournit certains services financiers à la population pauvre et rurale, ainsi qu'à quelques petites entreprises. Cette fragmentation est principalement due à la gestion des risques par les fournisseurs de services financiers.

Face à des risques systémiques élevés et en l'absence d'informations sur les emprunteurs, les agents financiers informels s'appuient sur de petites transactions successives au sein d'une communauté. À l'autre extrême du marché, les institutions financières formelles, souvent dotées de capacités médiocres de gestion des risques, ont un niveau de liquidités bien supérieur à ce qu'exige la réglementation prudentielle et prêtent principalement à de grandes corporations et à des emprunteurs connus. Notons cependant que la réticence des institutions financières formelles à prêter est également justifiée par le degré élevé de risque sur les marchés africains. Et même lorsque les ressources financières sont disponibles, elles ne sont pas pleinement dirigées vers un investissement productif à cause de l'absence de projets d'investissement profitables à faible risque. Les ressources mobilisées dans le secteur financier informel ne sont pas disponibles pour d'autres investissements. Dans le secteur financier formel, les investissements sont peu nombreux, du fait de la mauvaise sélection d'emprunts due à la réticence face aux risques plutôt qu'à la rentabilité projetée. Par ailleurs, on observe fréquemment une carence de services financiers

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP



pour les petites et moyennes entreprises (PME)⁴⁷. En effet, leurs besoins financiers sont trop importants ou trop complexes pour les agents économiques informels mais l'absence de garanties suffisantes ou d'historique de crédit entrave également l'accès des PME aux services financiers formels. Les coûts participent également à la segmentation du marché des services financiers dans de nombreux pays africains. Jusqu'à récemment, les infrastructures médiocres et la densité démographique faible sur des zones étendues rendaient très chère la fourniture de services financiers formels en dehors des grandes villes. Cette fourniture est par conséquent médiocre en dehors des zones urbaines, bien qu'elle commence à s'élargir dans certains pays, avec les services bancaires par téléphone et d'autres initiatives utilisant les nouvelles technologies de communication.

Perception fiscale publique⁴⁸

L'imposition est essentielle à l'agenda de développement économique actuel. Elle constitue un flux de revenus stable permettant de financer des priorités de développement, notamment le renforcement des infrastructures, la fourniture de biens publics essentiels

tels que l'éducation et les services de santé, le développement et l'entretien des infrastructures, les services de maintien de l'ordre et une administration publique efficace.

Les recettes fiscales dépendent de trois facteurs distincts : la politique fiscale : ce qui doit être imposé et à quel taux ; la structure économique, qui indique ce qui doit être imposé ; et l'administration fiscale : l'exécution effective de la législation fiscale.

Un enjeu essentiel pour les pays africains est l'équilibre optimal entre un régime fiscal propice aux entreprises et à l'investissement et capable de récolter suffisamment de revenus pour la fourniture des services publics, permettant à l'économie d'être plus attractive. Cependant, la plupart des pays africains ne perçoivent qu'une fraction des impôts potentiellement perçus. Les impôts perçus en Afrique ont augmenté, puisqu'ils représentent 27 % du PIB en 2007, contre 22 % en 1990. La figure 3 illustre cette tendance, ainsi que l'écart qui se creuse entre recettes fiscales et APD.

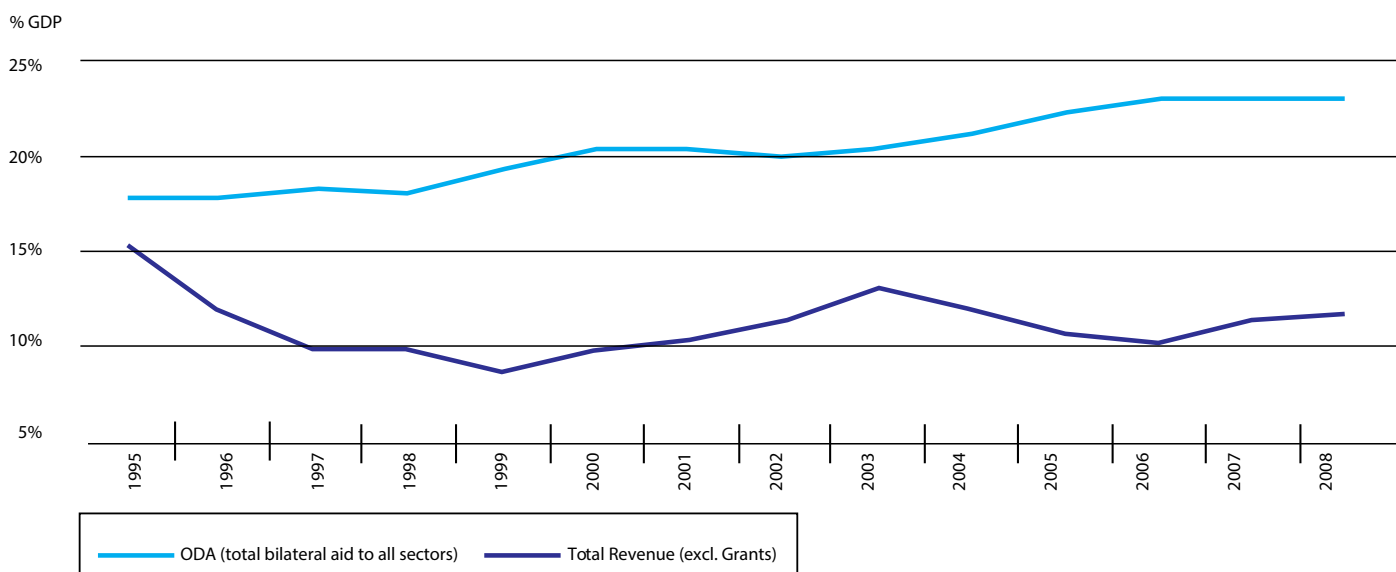
Toutefois, après examen, il apparaît que cette évolution est essentiellement due à des recettes fiscales liées aux ressources

naturelles dans les pays pétroliers. Les résultats des autres types de contributions sont nettement plus modestes, comme nous le montrons dans ce chapitre. Les recettes des taxes commerciales diminuent depuis la fin des années 1990, mais ce déclin est en grande partie compensé par les impôts indirects, les impôts sur les entreprises et les taxes sur les ressources naturelles. L'impôt sur le revenu (essentiellement des particuliers et des sociétés, hors ressources naturelles) a stagné sur la période.

La croissance moyenne des recettes fiscales africaines au cours des vingt dernières années masque également des différences importantes d'un pays à l'autre. On observe une dichotomie prononcée entre producteurs et importateurs de pétrole, tant en termes de recettes que de structures fiscales. La capacité de certains gouvernements à générer des recettes à partir de l'or noir peut les détourner d'autres formes de taxation plus difficiles à faire passer au plan politique, comme les impôts sur les bénéfices d'autres secteurs, l'impôt sur le revenu des personnes physiques, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et les droits de douane, en comparaison d'autres pays dont l'administration fiscale dispose de moyens équivalents.⁴⁹

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

APD et recettes fiscales en part du PIB



Source: Author's calculations based on OECD - DAC and AEO country surveys, 2010

5.3. Enjeux actuels pour la politique fiscale en Afrique

La perception des recettes publiques dans les pays africains est souvent entravée par une assiette fiscale particulièrement limitée. En général, un petit nombre de personnes et d'entreprises représentent une proportion importante des recettes fiscales. Cette situation s'est généralement renforcée ces dernières années du fait de la chute des taxes commerciales internationales due à la libéralisation du commerce. Ces taxes ont toujours été la principale source fiscale de nombreux pays africains et le demeurent dans des pays tels que la Sierra Leone, où elles représentent 40 % des recettes totales⁵⁰. Leur valeur

devrait cependant être réduite ces prochaines années du fait des efforts soutenus de libéralisation du commerce. Les pays africains doivent donc absolument chercher à élargir l'assiette fiscale afin d'augmenter les recettes fiscales totales et réduire les charges parfois excessives imposées actuellement sur un petit nombre de grands contribuables.

Les efforts pour augmenter les recettes fiscales sans élargir l'assiette fiscale, à savoir en se contentant de lever des impôts plus importants sur les contribuables existants, devraient avoir un effet négatif sur l'épargne privée. C'est ce que l'on a observé au Bénin avec l'introduction d'une série de nouveaux impôts dans les années 1990. Ces impôts sont parvenus à augmenter les recettes du gouvernement mais au détriment de

l'épargne privée. Ils n'ont donc pas eu d'impact positif sur la mobilisation de ressources domestiques totales. L'importance du secteur informel dans l'économie est le facteur principal restreignant l'assiette fiscale dans la plupart des pays africains. Il est donc essentiel pour la stratégie d'augmentation des recettes fiscales d'inciter davantage d'entreprises à rejoindre le secteur formel. En adoptant une position proactive en faveur des PME, les gouvernements des pays africains peuvent inciter davantage d'entreprises à intégrer le secteur formel. De même, la perception fiscale se verra améliorée par le renforcement visible de son équité et la bonne utilisation des ressources perçues plutôt que par la seule augmentation des charges fiscales. En encourageant les entreprises du secteur informel à intégrer le secteur formel, les coûts



d'entrée seront diminués et les avantages de la formalisation seront renforcés. Les études montrent systématiquement que de nombreux pays africains, en particulier en Afrique sub-saharienne, ont des coûts d'entrée élevés dans le secteur formel. Les entraves comprennent le coût exorbitant de l'accès à la profession ou de l'embauche de personnel, décourageant les entreprises à intégrer le secteur formel. En facilitant l'immatriculation des entreprises et en fournissant des services utiles tels que la formation, un accès renforcé au crédit, la participation à des forums d'entreprises ou l'assistance dans les procédures d'importation et d'exportation, les entreprises sont incitées à intégrer volontairement le secteur formel. Une solution novatrice pour améliorer la perception du système fiscal aux yeux du public est une charte des contribuables, telle que celle récemment introduite par la Zambie⁵¹. Elle résulte de consultations entre les autorités fiscales, les contribuables et la société civile et détermine les engagements mutuels des autorités fiscales et des contribuables. Ces initiatives peuvent instaurer un climat de confiance et de responsabilisation entre les percepteurs et les contribuables et améliorer la perception fiscale. L'utilisation de recettes fiscales aura au final un effet décisif sur l'efficacité de la perception. Une gestion efficace des dépenses publiques répondant aux besoins des populations est un élément essentiel du renforcement de la légitimité de l'État. Si les impôts sont perçus comme largement inadaptés, dépensés dans des secteurs non prioritaires, aboutissant dans les

poches de fonctionnaires corrompus ou d'un État sans crédibilité, les contribuables ne seront pas incités à respecter leurs obligations fiscales. D'un autre côté, une étude récente en Tanzanie révèle qu'une grande majorité de gens seraient disposés à payer plus d'impôts si les ressources étaient clairement redirigées vers l'amélioration de la fourniture de services publics de base dans leur secteur.

Après une période de croissance nulle entre le début des années 1990 et le début des années 2000, les recettes étatiques totales en part du PIB ont résolument augmenté dans la plupart des pays africains. Les revenus nationaux, définis en termes de recettes publiques fiscales et non fiscales moins les dotations, ont augmenté d'au moins quatre points de pourcentage du PIB entre 2002 et 2007, pour atteindre en moyenne plus de 25 % en 2007 pour l'ensemble de l'Afrique sub-saharienne. À l'exclusion du Nigeria et de l'Afrique du Sud, les recettes étatiques en part du PIB ont augmenté encore davantage sur le continent, d'une moyenne de 18,8 % en 1997-2002 à 25,4 % en 2007⁵².

Cependant, une part importante de l'augmentation des recettes fiscales de la région provient des impôts sur les ressources naturelles. Il s'agit des revenus du partage de la production, des droits et des impôts sur le revenu des entreprises pétrolières et minières. Les autres types de revenus ont augmenté de moins de 1 % du PIB sur 25 ans⁵³. C'est d'autant plus préoccupant au vu de l'impact de la crise sur le continent, la croissance économique africaine ne devant atteindre que

2,8 % en 2009, moins de la moitié des 5,7 % estimés pour 2008 (voir graphique ci-dessous), et les revenus à l'exportation devant connaître une chute drastique, de même que l'investissement dans la production pétrolière et minière⁵⁴.

Dans l'ensemble, par rapport aux 36 % du ratio impôt-PIB des pays OCDE (moyenne 2006 non répartie)⁵⁵, il est évident que les gouvernements africains pâtissent d'un manque important de revenus.

En moyenne, l'Afrique collecte 441 USD d'impôt et reçoit 41 USD d'aide par personne par année. En d'autres termes, l'aide représente moins de 10 % des impôts perçus sur l'ensemble du continent. Bien entendu, cette moyenne ne s'applique pas à tous les pays. Des 48 pays africains pour lesquels les données sont disponibles, l'aide surpasse les recettes fiscales dans douze d'entre eux, est supérieure ou égale à la moitié de ces recettes dans 24 et les excède 10 % dans 34⁵⁶. Malgré tout, dans presque un tiers des pays africains (14 de 48), l'aide représente déjà moins de 10 % des impôts. Nombre de ces pays sont relativement riches en ressources et/ou petits en population (Algérie, Angola, Congo, Guinée équatoriale, Gabon, Libye, Namibie et Swaziland).

5.4 Examen des exonérations fiscales

Les exonérations fiscales et de droits peuvent priver les pays de ressources importantes. Bien que ces exemptions puissent se justifier

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

dans certains cas, de nombreux pays africains pourraient bénéficier d'un réexamen complet de ces exonérations et de leurs coûts et bénéfices. Dans certains cas, les exemptions fiscales et de droits ont été négociées en position de faiblesse, en particulier par les pays tels que le Burundi et la Sierra Leone au début de leur reconstruction post-conflictuelle après des guerres civiles dévastatrices. La justification de ces exemptions doit toujours être minutieusement évaluée. Dans de nombreux cas, les exonérations fiscales concédées à des entreprises étrangères ont été un facteur négligeable dans la décision de ces dernières d'investir. De plus, ces exonérations fiscales font perdre de l'argent, sont difficiles à administrer et contiennent des vides juridiques facilement exploitables. Elles peuvent également être difficiles à renégocier une fois concédées. Il convient donc d'envisager d'autres mesures d'incitation. Un système de dépréciation accélérée et des autorisations de capital ciblant

l'investissement en capital peuvent ainsi attirer les investisseurs et les encourager à investir dans le capital physique de l'économie. Ce type de concessions est par ailleurs limité dans le temps et plus facile à administrer par les autorités fiscales. Combiné avec un système d'impôt sur le revenu à des taux élevés pour les entreprises nationales et étrangères afin de garantir un contexte équitable, une dépréciation accélérée et des autorisations de capital peuvent s'avérer plus efficaces pour attirer l'investissement. Des traités de double imposition avec les pays d'origine des investisseurs étrangers peuvent également encourager ces derniers à investir là où ils ne l'auraient pas fait autrement. En plus de l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration de l'efficacité de la perception est essentielle et devrait réellement améliorer la perception fiscale publique. En effet, il ne suffit pas d'élargir l'imposition nette, il faut également améliorer la perception, notamment via des

réglementations sur l'évasion fiscale, les prix de transferts, etc.

On estime que certains pays pourraient doubler leurs recettes fiscales rien qu'en améliorant leur perception. Par ailleurs, une perception fiscale efficace et équitable renforce le système fiscal en lui donnant davantage de légitimité. Les faibles capacités des autorités fiscales ont un impact négatif sur l'épargne et l'investissement de nombreux pays africains.

En Sierra Leone par exemple, ce manque de capacités les incite à imposer les entreprises sur la base de leurs actifs physiques et non de leurs revenus, ce qui décourage l'investissement en capital. L'amélioration des capacités des agences de perception fiscale en termes d'efficacité et de suivi leur permettra de s'acquitter plus efficacement de leur mission. Cela augmentera directement les montants perçus tout en décourageant l'évasion fiscale, les risques de contrôles étant accrus.



6. Flux d'investissements directs

De 2002 jusqu'à la crise financière, les flux d'IDE vers l'Afrique ont progressé à un rythme soutenu, atteignant en 2008 le record historique de 88 milliards USD (soit une augmentation de 27 % par rapport à 2007). Cette intensification des IDE jusqu'en 2008 s'explique par la flambée des prix des matières premières, en particulier du pétrole, qui a déclenché une envolée des investissements dans les produits de base. Mais la crise mondiale a provoqué un très net ralentissement au deuxième semestre 2008, qui s'est poursuivi et intensifié tout au long de 2009.

La crise a réduit la demande de produits de base africains, entraînant une baisse des investissements en capital dans les secteurs et les pays où se concentraient historiquement la plus grande part des investissements étrangers. Les premières estimations disponibles pour 2009 font état d'un brusque repli des IDE en Afrique, de l'ordre de 36 % – similaire à la chute de 34 % enregistrée par les autres économies en développement sur la même période – (figure 2.1). Les IDE constituant une source importante d'investissements en Afrique, un recul aussi vertigineux a cependant affecté les niveaux globaux d'investissements sur le continent bien plus profondément que dans les autres régions en développement.

En 2008, l'Afrique subsaharienne a reçu 63.6 milliards USD d'IDE, et l'Afrique du Nord 24 milliards USD. La part de l'Afrique dans les flux mondiaux d'IDE a sensiblement augmenté cette année-là, représentant 5.2 % du total (contre 2.9 % en 2007). En pourcentage de

la formation brute de capital fixe, les entrées d'IDE ont représenté 29 %. Les destinations préférées des IDE en 2008 ont été le Nigeria (20.3 milliards USD), l'Angola (15.5 milliards USD), l'Égypte (9.5 milliards USD) et l'Afrique du Sud (9 milliards USD), devant la Libye, la Tunisie, l'Algérie, la RDC et le Soudan. Comme toujours, les pays les plus attractifs pour les investisseurs présentent des caractéristiques communes : abondamment dotés en ressources naturelles, ils ont procédé à une privatisation volontariste, ils ont libéralisé les politiques d'IDE et ils ont promu activement l'investissement..

Pratiquement 80 % du total des investissements en Afrique de l'Ouest sont allés à l'industrie pétrolière, attirés surtout par les projets d'expansion du secteur. Les apports vers l'Afrique de l'Est sont restés stables, à 6 milliards USD – la RDC restant la première destination des investissements, avec 2.6 milliards USD. Les flux vers l'Afrique de l'Est sont eux aussi restés stables, à 4 milliards USD. Cette région d'Afrique reste la moins courue par les investisseurs étrangers. En Afrique australe, l'Angola a attiré 15.5 milliards USD en 2008, soit une progression de plus de 50 % par rapport à 2007. L'Afrique du Sud – l'économie la plus diversifiée du continent – a aussi bénéficié de flux en nette augmentation, même si les premières estimations pour 2009 indiquent un repli de 25 %. Le stock d'IDE de l'Afrique du Sud reste de loin le plus important du continent – il se monte à 119 milliards USD – soit près d'un quart du stock

total de l'Afrique (qui s'élevait à 510.5 milliards USD fin 2008).

Les IDE sont devenus une source majeure de capitaux dans la région, grâce aux efforts significatifs des gouvernements africains. Pour attirer les IDE, ceux-ci ont dû s'engager à améliorer le cadre institutionnel. Les IDE peuvent servir à renforcer la concurrence et à bénéficier de retombées technologiques. En tant que tels, les IDE peuvent inciter les pays africains à améliorer l'environnement des affaires. Quoi qu'il en soit et même si les IDE sont importants en tant que source stable et durable de capitaux pour promouvoir l'industrie et le commerce, ils restent dans le cas de l'Afrique essentiellement ciblés sur les industries extractives dans un nombre relativement restreint de pays. De sorte que l'impact des projets soutenus par les IDE est souvent minime pour un développement plus large.

Les économies africaines ont donc encore des progrès à faire pour attirer des IDE dans des secteurs diversifiés et à plus forte valeur ajoutée. Toujours circonscrites à certains pays d'origine (en particulier l'Afrique du Sud et le Nigeria), les multinationales africaines commencent à devenir des acteurs importants même si les IDE intra-africains ne représentent encore qu'une part minime du total des investissements étrangers (entre 2002 et 2004, les IDE intra-africains auraient représenté seulement 2 milliards USD par an en moyenne, soit environ 13 % du total des flux d'IDE. Le niveau des IDE originaires d'Afrique à destination d'économies africaines plus petites pourrait bien

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

être sous-évalué dans les statistiques officielles dans la mesure où une part significative de ces flux va au secteur informel, qui n'est pas pris en compte dans les statistiques officielles. L'Afrique du Sud reste la première source africaine d'IDE intra-africains pour le continent, mais l'Afrique du Nord n'est pas en reste. Les destinations des investissements intra-africains sont généralement proches géographiquement du pays d'origine. Cela signifie que sa proximité avec l'Afrique du Sud profite essentiellement à l'Afrique australe – et notamment au Botswana, à Madagascar, au Malawi et au Mozambique.

Les banques d'Afrique de l'Ouest ont également développé rapidement leurs opérations sur l'ensemble du continent. La présence de grandes institutions financières panafricaines qui tirent parti de l'ouverture toujours plus grande des marchés financiers de la région améliore les flux transfrontaliers de capitaux et d'investissements. Ainsi Ecobank, dont le siège se situe au Togo, a opéré dans 33 pays africains en 2009. Le secteur bancaire du Nigeria est particulièrement dynamique et devient un acteur majeur de la finance africaine, faisant du pays une source d'IDE. Ces banques africaines améliorent l'offre financière dans les économies du continent et élargissent l'accès au crédit et à l'épargne. Les réseaux financiers panafricains facilitent également les virements sur le continent.

Les banques nigérianes sont intervenues à travers des F/A, qui sont désormais le mode opératoire des entreprises africaines

pour investir à l'étranger. Selon les dernières estimations pour 2005-08, 28 % du total des F/A réalisées en Afrique ont été le fait d'entreprises africaines, représentant 21 % de la valeur totale pour la période. L'investissement intra-africain concerne avant tout les services et l'industrie manufacturière alors que l'investissement hors d'Afrique privilégie le secteur primaire (qui exige souvent des investissements en capital et en technologie extrêmement lourds). Les IDE africains investis en Afrique même, habituellement moins ambitieux, privilégient davantage les services et l'industrie manufacturière. En outre, l'essentiel des investissements intra-africains sont destinés aux secteurs des biens de consommation, moins gourmands en technologie.

L'Afrique du Sud est exportatrice nette de capitaux vers l'Afrique depuis 2005. En 2007, elle était à l'origine d'environ 70 % du total des flux intra-africains. De fait, les flux de portefeuille vers l'Afrique du Sud semblent financer les sorties d'IDE du pays vers le reste de la région. L'intermédiation financière de l'Afrique du Sud bénéficie donc aux IDE africains. Les flux d'IDE originaires de pays émergents ont fortement augmenté depuis dix ans, pour atteindre en 2007 un stock total de 4 milliards USD. Une partie de ces flux parvient en Afrique. La Chine, l'Inde et les pays d'Asie sont désormais une importante source de capitaux pour les économies africaines. Fin 2007, l'Afrique avait bénéficié globalement de 4 % du total des flux d'IDE en provenance de Chine (contre 67 % pour l'Asie, même si ce taux est faussé

par l'attrait de paradis fiscaux [3]). La Chine a ainsi activement milité pour la création de cinq ZES en Afrique. Deux ont été officialisées, en Zambie et à l'île Maurice ; le sort des trois autres devrait se décider en 2010.⁵⁷

6.1 Transferts de fonds : un flux important de ressources

Les transferts de fonds par les travailleurs migrants ont augmenté considérablement ces dernières années et constituent à présent le deuxième flux extérieur de capital vers les pays en développement. Les flux mondiaux de transferts vers les pays en développement atteignaient 193 milliards USD en 2005, contre 281 milliards pour les flux d'IDE. En Afrique, les transferts de fonds sont de plus en plus considérés comme d'importantes ressources de développement, même si les flux enregistrés demeurent inférieurs à l'APD et à l'IDE. Les estimations suggèrent que les transferts vers l'Afrique atteignaient environ 40 milliards USD en 2006, principalement vers des pays d'Afrique du Nord. Les transferts de fonds enregistrés vers l'Afrique subsaharienne atteignaient 9,25 milliards USD en 2006, mais les transferts réels sont estimés au moins au double. On estime en effet que plus de la moitié des transferts de fonds vers l'Afrique subsaharienne ne sont pas déclarés. Selon les estimations, les transferts réels vers l'Afrique subsaharienne représentent environ 5 % du PIB, soit 27% des récépissés d'exportation. Dans certains pays,

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP



ils atteignent cependant plus d'un tiers du PIB (Cap Vert et Érythrée) et dans d'autres, un cinquième (Lesotho et Libéria)⁵⁸. De plus, ces transferts sont un flux de ressources plus stable que l'APD et l'IDE. Ils ne sont pas liés à des conditions et ils atteignent leurs bénéficiaires directement, réduisant la pauvreté en permettant notamment aux ménages bénéficiaires de s'acquitter des frais scolaires ou des services de santé, ce qui stimule la demande et la production agrégées.

L'impact potentiel de ces transferts sur le développement n'est pas pleinement réalisé. Cela est notamment dû aux coûts élevés des transactions via les canaux officiels et informels et à l'absence de services financiers adaptés dans les pays bénéficiaires. Les coûts des transferts demeurent très élevés du fait des restrictions réglementaires et de la prévalence de monopoles (banques et quelques opérateurs de transfert de fonds) avec les banques. Les transferts ont donc majoritairement lieu en dehors du système financier formel.

6.2 Taxe de solidarité sur les billets d'avion

Treize pays ayant exprimé leur intérêt envers l'introduction de cette taxe lors de la Conférence de Paris de mars 2006, la France a été le premier pays du Groupe directeur à la mettre en œuvre (juillet 2006), suivie par dix autres pays. Cette taxe de solidarité est imposée aux passagers décollant d'aéroports des pays appliquant le système. Les contributions perçues au niveau

national sont ensuite coordonnées au niveau international, majoritairement vers la facilité internationale d'achat d'UNITAID. Le taux de la taxe peut être différent, selon le niveau de développement des pays participants et, dans certains cas, la distance et/ou la classe de voyage. Les taux peuvent également varier selon que le vol est intérieur ou international. Au Niger par exemple, le montant de la taxe pour les billets en classe économique est de 1,20 USD pour les vols régionaux (Afrique occidentale) et 4,70 USD pour les vols internationaux. Pour les billets en classe affaires ou en première classe, la taxe atteint 6 USD pour les vols régionaux et 24 USD pour les vols internationaux⁵⁹. La France est le principal promoteur de cette taxe de solidarité sur les billets d'avion. Tous les passagers s'envolant d'aéroports français et voyageant en classe économique doivent verser 1 € pour les vols européens et 4 € pour les vols internationaux. Le montant est dix fois plus élevé pour les billets en classe affaires ou en première classe (10 € pour les vols régionaux et 40 € pour les internationaux). Cette taxe a par exemple permis à la France de générer 160 millions € supplémentaires en aide conventionnelle en 2009, dont 90 % ont été reversés à la facilité internationale d'achat d'UNITAID. L'application de la taxe n'a pas soulevé de difficultés pratiques ou juridiques majeures. Elle est payée par les passagers lors de l'achat des billets en sus des taxes d'aéroport. Les compagnies aériennes sont en charge de la collecte de la contribution, additionnée aux frais déjà inclus dans le prix final du billet d'avion. Les coûts de perception sont minimes. Le transport aérien international est régi par la

Convention de Chicago, ainsi que par des traités et des accords bilatéraux. Aucun de ces traités n'interdit la création d'une contribution unitaire sur les billets d'avion, qu'il s'agisse des vols intérieurs ou internationaux. Les réglementations européennes et les accords de l'OMC autorisent également cette contribution unitaire non discriminatoire. Le mécanisme s'appuie sur la notion de territorialité et non de nationalité. Toutes les compagnies aériennes, quelle que soit leur nationalité, doivent percevoir la contribution au départ des aéroports situés dans les pays participants.

Vue d'ensemble des instruments de financement novateurs :

Taxe sur les billets d'avion. UNITAID est une infrastructure d'achat de médicaments qui vise à lutter contre les grandes pandémies qui affectent le monde en développement. UNITAID achète les médicaments et les diagnostics nécessaires et négocie des réductions significatives sur les prix des entreprises pharmaceutiques. Presque la moitié du financement disponible provient d'une contribution de solidarité sur les billets d'avion. Cette taxe s'applique déjà dans 11 pays et a permis à la France par exemple de générer 160 millions d'euros supplémentaires en aide conventionnelle.

Facilité internationale de financement. La facilité internationale de financement de l'immunisation (IFFIm) vise à accélérer rapidement la disponibilité et la prédictibilité des fonds d'immunisation. Les fonds collectés par l'IFFIm sont utilisés par la GAVI Alliance, un partenariat public-privé qui vise à réduire le nombre de décès et de maladies

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

évitables grâce aux vaccins chez les enfants de moins de 5 ans. À ce jour l'IFFIm a collecté plus de 3 milliards USD pour les programmes d'immunisation de GAVI Alliance. La base financière de l'IFFIm consiste en des dotations juridiquement contraignantes de ses sponsors souverains. En signant les accords de dotation, ces pays acceptent de payer ces obligations selon un plan de paiement précis sur 20 ans.

Les mécanismes de garantie de marché pour les vaccins visent à encourager le développement et la production de vaccins abordables adaptés aux besoins des pays en développement. Grâce à des contrats préalables contraignants avec les donateurs et les agences internationales garantissant un marché viable pour les vaccins concernés, le mécanisme encourage les développeurs de vaccins à renforcer ou créer les capacités de fabrication pour les vaccins urgents. Le contrat contraignant garantit un prix négocié à l'avance pour les premières doses de vaccins vendues aux pays en développement, afin que les entreprises puissent regrouper leurs coûts d'investissement. En échange, les entreprises participantes doivent garantir l'approvisionnement en vaccins à long terme à un prix faible durable négocié à l'avance que les pays en développement peuvent assumer. Pour le projet pilote sur le pneumocoque, les gouvernements italien, britannique, canadien, russe et norvégien et la Bill & Melinda Gates Foundation ont engagé 1,5 milliard USD et 1,3 milliard USD pour GAVI jusqu'en 2015. En mars 2010, GlaxoSmithKline (GSK) and Pfizer Inc. sont devenues les deux premières entreprises à s'engager à long terme à fournir de nouveaux vaccins contre

le pneumocoque. Les deux firmes participantes se sont ainsi engagées à fournir 30 millions de doses chacune chaque année durant 10 ans. Ces doses seront vendues 3,5 USD chacune au lieu de 70 USD, qui est le prix actuel par dose dans les pays industrialisés.

Revenus d'enchères du SCEQE de l'UE.

Certains États membres ont utilisé les revenus des enchères du système communautaire d'échange des quotas d'émissions de l'UE (SCEQE) à des fins de développement. Selon les estimations de la Commission, ces revenus pourraient atteindre 50 milliards d'euros par an d'ici 2020. Les revenus totaux obtenus par l'Allemagne ont atteint par exemple 528 millions d'euros en 2009 et 560 millions d'euros en 2010, dont 230 millions en aides publiques au développement. Le ministère fédéral de l'environnement, de la conservation de la nature et de la sûreté nucléaire (BMU) coordonne ses activités avec le ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ). Les programmes du BMZ sont pleinement intégrés dans la coopération au développement existante.⁶⁰

Selon le mécanisme, six États membres au plus ont levé des fonds via ces mécanismes novateurs en 2010. L'utilisation de l'IFFIm est le mécanisme le plus fréquent (France, Pays-Bas, Italie, Suède, Espagne et Royaume-Uni), suivie par l'AMC (Royaume-Uni et Italie) et Debt2Health (Allemagne uniquement).

L'Autriche et l'Allemagne ont introduit des taxes sur les billets d'avion, mais les fonds collectés ne sont pas réservés à la coopération au développement. Le Royaume-

Uni soutient également le Private Infrastructure Development Group (PIDG), gouverné par un conseil de donateurs avec des membres de 8 donateurs, et utilise des infrastructures novatrices afin de faire face aux lacunes des marchés entravant l'investissement privé dans les infrastructures des pays en développement. Les garde-fous sociaux et environnementaux sont conformes aux normes de la Banque mondiale. Une nouvelle taxe sur les transactions financières internationales (FTT ou taxe Tobin) est soutenue par plusieurs États membres. Dans un rapport publié en avril 2010, le FMI a proposé une taxe sur les bilans de toutes les institutions financières et une « taxe sur les activités financières » sur les paiements et profits plutôt qu'une taxe sur les transactions internationales. Le FMI a conclu qu'il conviendrait peut-être en effet de compléter la taxe du type susmentionné par une autre forme de taxation mais qu'une FTT ne semble pas convenir aux objectifs spécifiques déterminés par les dirigeants du G20⁶¹. Certains États membres tels que la Belgique, la France et l'Espagne, ont soutenu l'introduction d'une FTT au niveau de l'UE ou au niveau mondial. La récente communication de la Commission sur la taxation du secteur financier⁶² a établi un lien clair entre divers défis majeurs de l'UE (notamment l'engagement en faveur des pays en développement et la lutte contre le changement climatique et la rareté des ressources mondiales) et la contribution équitable et substantielle du secteur financier face à ces défis.



7. Extension de la couverture du secteur financier grâce aux technologies et à l'innovation

Ces dernières années, l'innovation dans les technologies de l'information et de la communication (TIC) ont eu un impact grandissant sur les services financiers africains, ainsi que dans d'autres régions en développement. Ces nouvelles technologies ont permis d'étendre la couverture du secteur financier en réduisant le coût des infrastructures nécessaires aux transactions financières. L'Equity Bank du Kenya⁶³ a ainsi trouvé une nouvelle façon de renforcer la fourniture des services financiers dans les zones rurales sans induire des coûts importants d'installation d'un réseau d'agences. La banque a préféré investir dans des véhicules utilitaires servant de filiales mobiles, qui se rendent fréquemment dans les régions concernées. Chaque véhicule est équipé des capacités informatiques et communicationnelles permettant de proposer des services financiers variés. La banque a également combiné cette extension de la couverture avec de nouveaux produits d'épargne plus adaptés aux besoins des ménages pauvres et ruraux afin de les attirer. La banque est ainsi passée de 100 000 déposants en 2001 à 375 000 en 2004. Au milieu de 2003, les deux tiers de son portefeuille d'emprunt étaient composés de clients des services mobiles⁶⁴.

En Afrique du Sud, certaines banques ont amélioré leurs services de fourniture de fonds en liquide dans les zones reculées en installant des distributeurs ou de petites agences fonctionnant à l'électricité solaire et utilisant les communications satellites. Dans de nombreux pays africains, tels que la République démocratique du Congo et la Zambie, des services financiers sont à présent proposés via les téléphones mobiles⁶⁵. Généralement, les clients peuvent effectuer des paiements et des transferts et vérifier leur solde via leur téléphone portable grâce à un compte de dépôt ouvert dans la banque. Cette technologie permet aux déposants d'avoir accès à de nombreux services financiers sans devoir se rendre dans une agence. De plus, ces clients peuvent effectuer des transactions non liquides dans des pays où transporter de l'argent sur soi peut être dangereux et où l'utilisation de cartes de débit et de crédit est loin d'être généralisée. L'expérience dans ces pays, ainsi que dans d'autres pays en développement, démontre le potentiel important des nouvelles technologies dans l'amélioration des services financiers en Afrique. Ces exemples soulignent également que pour réaliser ce potentiel, les institutions financières doivent avoir la volonté et la créativité de

l'exploiter. Les institutions devraient chercher à développer des produits financiers répondant aux besoins des ménages pauvres et ruraux ou des petites entreprises des zones reculées. L'État peut jouer un rôle de soutien important à ce type d'innovation financière. Par exemple, la banque centrale, dans le cadre de son programme de développement du secteur financier, peut disséminer régulièrement de l'information et insister sur les possibilités offertes par les nouvelles technologies et leur exploitation dans d'autres pays en développement. Elle peut également jouer un rôle plus proactif dans la mise en œuvre de l'innovation financière. L'État peut compléter ce soutien en aidant par exemple à la fourniture des infrastructures nécessaires à ces nouvelles entreprises, via une dotation ou un projet conjoint. Il est également important que l'État assure que des réglementations préventives et autres cadres juridiques adaptés facilitent l'essai et la mise en œuvre de produits financiers novateurs. À cette fin, les organes de régulation doivent travailler en étroite collaboration avec les institutions financières afin de suivre les progrès des opérations et être capables de rapidement ajuster les réglementations à l'évolution de la situation.

Sélection des ressources en ligne

frica Infrastructure Country Diagnostic

Closing Africa's Funding Gap
http://www.infrastructureafrica.org/aicd/system/files/AIATT_65-86.pdf

Information and Communications Technology in Sub-Saharan Africa: A Sector Review
http://www.digitalebruecke.org/data/documents/information/AICD-ICT_in_Sub-Saharan_Africa.pdf

Financing Public Infrastructure in Sub-Saharan Africa: Patterns and Emerging Issues
http://www.infrastructureafrica.org/aicd/system/files/BP15_Fiscal_costs_summary.pdf

Commission européenne

EU Accountability report on Financing for Development 2011
http://ec.europa.eu/europeaid/how/accountability/eu-annual-accountability-reports/documents/working-document-vol1_en.pdf

Enhancing EU Accountability on Financing for Development towards the EU Official Development Assistance Peer Review. 2011
http://ec.europa.eu/europeaid/how/accountability/eu-annual-accountability-reports/documents/eu-accountability-review-2011_en.pdf

Council Directive on a common system of financial transaction tax and amending Directive 2008/7/EC. 2011
[http://ec.europa.eu/taxation_customs/resources/documents/taxation/other_taxes/financial_sector/com\(2011\)594_en.pdf](http://ec.europa.eu/taxation_customs/resources/documents/taxation/other_taxes/financial_sector/com(2011)594_en.pdf)

Directive du Conseil établissant un système commun de taxe sur les transactions financières et modifiant la directive 2008/7/CE. 2011
[http://ec.europa.eu/taxation_customs/resources/documents/taxation/other_taxes/financial_sector/com\(2011\)594_fr.pdf](http://ec.europa.eu/taxation_customs/resources/documents/taxation/other_taxes/financial_sector/com(2011)594_fr.pdf)

Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil et Comité économique et social européen - Fiscalité et développement Coopérer avec les pays en développement afin d'encourager la bonne gouvernance dans le domaine fiscal
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2010:0163:FIN:FR:PDF>

Communication de la Commission, du 21 avril 2010, au Parlement européen au Conseil et au Comité économique et social européen : Fiscalité et développement Coopérer avec les pays en développement afin d'encourager la bonne gouvernance dans le domaine fiscal
http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/COMM_COM_2010_0163_TAX_DEVELOPMENT_FR.PDF

Document de travail (SEC(2010)420): Le financement du développement - Rapport d'étape annuel 2010: Retour sur la bonne voie afin d'atteindre les objectifs de l'Union européenne de 2015 sur les dépenses de l'APD?
http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/SEC_2010_0420_COM_2010_0159_EN.PDF

Communication de la Commission au Parlement européen, au Conseil, Comité économique et social européen et au Comité des régions du 8 avril 2009 intitulée «Aider les pays en développement à surmonter la crise»
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=CELEX:52009DC0160:FR:NOT>

Déclaration de l'Union européenne: Conférence Internationale sur le financement du développement
http://www.europa-eu-un.org/articles/en/article_8291_en.htm

Communication de la Commission, du 21 avril 2010, au Parlement européen au Conseil et au Comité économique et social européen : Encourager la bonne gouvernance dans le domaine fiscal
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2009:0201:FIN:FR:PDF>

FAO

OECD-FAO Agricultural Outlook 2010-2019
http://www.agri-outlook.org/document/20/0,3343,en_36774715_36775671_45447124_1_1_1_1,00.html

La Situation Mondiale de l'Alimentation et de l'Agriculture, 2009
<http://www.fao.org/docrep/012/i0680f/i0680f.pdf>

La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2008
<http://www.fao.org/docrep/011/i0100f/i0100f00.htm>



Oxfam

Discussions des Nations Unies sur le climat: le financement s'évapore
<http://www.oxfam.org/fr/pressroom/pressrelease/2008-12-16/discussions-des-nations-unies-sur-le-climat-le-financement-s%E2%80%99evapo>

Nations Unies

Suivi de la Conférence de Monterrey
<http://www.un.org/french/esa/ffd/>

Résolution adoptée par l'Assemblée générale sur les Modalités du Dialogue de haut niveau sur le financement du développement
<http://daccess-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N04/494/72/PDF/N0449472.pdf?OpenElement>

Quelle place pour l'Afrique au XXI^e siècle ?
<http://www.un.org/french/ecosocdev/geninfo/afrec/vol14no3/21centfr.htm>

Les Indicateurs du développement en Afrique
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/PAYSEXTN/AFRICAINFRENCH/XT/O,,contentMDK:22501557-pag ePK:146736-piPK:146830-theSite PK:488775,00.html>

Les ODM après la crise
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/EXTDATRESINFRE/EXTGLOMONFRE/EXTGMR2010FRE/O,,menuPK:6911538-pagePK:64168427-piPK:64168435-theSite PK:6911436,00.html>

Comment garantir la sécurité

alimentaire en Afrique?
<http://digitalmedia.worldbank.org/SSP/africa/food-security-fr/>

Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'agriculture au service du développement
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/ACCUEILEXTN/EXTDECPGFRE/EXTDECRESINFRE/EXTRDMINFRE/EXTRDM2008INFR E/O,,contentMDK:21465645-pagePK:64168427-piPK:64168435-theSite PK:4160633,00.html>

Rapport sur le développement dans le monde 2008: L'Agriculture au service du développement
http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2008/Resources/2795087-1192111580172/FINAL_WDR-OV-French-text_9.25.07.pdf

Paying Taxes 2009 -The Global Picture
<http://français.doingbusiness.org/features/taxes2009.aspx>

Agricultural Investment Funds for Developing Countries
<http://www.ruralfinance.org/servlet/CDSServlet?status=ND020TM3NS43MTM2MCY2PWZYJjMzPWRvY3VtZW50cyZzNz1pbmZv>

IFPRI

Halving Hunger: Meeting the First Millennium Development Goal through Business as Unusual
<http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/pr22bw.pdf>

Investing in agriculture to overcome the world food crisis and reduce poverty and hunger
<http://www.ifpri.org/sites/default/>

[files/publications/bp003.pdf](http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/bp003.pdf)

R&D investment in national and international agricultural research
<http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/ifpridp00986.pdf>

Finance rurale et réduction de la pauvreté
http://www.ifpri.org/sites/default/files/publications/fpr25fr_0.pdf

Biocarburants et sécurité alimentaire
<http://www.ifpri.org/node/6483>

Hausse des prix alimentaires et actions stratégiques proposées

FARM

Etude sur le financement de l'agriculture et du monde rural
http://www.fondationfarm.com/IMG/pdf/microfi_20100701_offre_et_demande.pdf

Fonds monétaire international (FMI)

Regional Economic Outlook: Sub-Saharan Africa, 2009
<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/reo/2009/afr/sreo0409f.pdf>

Perspectives économiques régionales: Afrique subsaharienne, 2009
<http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/reo/2009/afr/sreo0409f.pdf>

L'aide publique au développement (APD)
<http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/outlook/external-financial-flows-to-africa/official-development-assistance-oda/>

L'économie mondiale sort de la pire

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

récession depuis la Seconde guerre mondiale

<http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/outlook/macroeconomic-situation-and-prospects/the-global-economy-is-recovering/>

La prudence budgétaire passée et la désinflation ont dégagé des marges pour la relance macro-économique
<http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/outlook/macroeconomic-situation-and-prospects/facing-the-crisis-with-new-policy-responses/>

La crise financière mondiale a fait baisser les cours et les taux de change en Afrique mais la plupart des places boursières ont rebondi
<http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/outlook/macroeconomic-situation-and-prospects/stock-prices-and-exchange-rates-in-africa/>

Promotion de la croissance en Afrique subsaharienne : *Les leçons de l'expérience*

<http://www.imf.org/external/pubs/ft/issues/issues23/fra/issue23f.pdf>

OCDE

Position Paper: Taxation in Africa: The path to economic independence
[http://www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/Resources/TaxationPositionPaper%20\(FINAL\)%20\(2\).pdf](http://www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/Resources/TaxationPositionPaper%20(FINAL)%20(2).pdf)

African Economic Outlook 2010-Summary
http://www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/Resources/MS_FRA_AEO2010.pdf

Crise financière et financement du développement : quels défis ?
http://www.oecd.org/document/30/0,3343,fr_2649_201185_41803279_1_1_1_1,00.html

Perspectives économiques en Afrique 2010-Résumé

http://www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/Resources/MS_FRA_AEO2010.pdf

Development Finance in Africa: From Monterrey to Doha, 2007
<http://www.oecd.org/dataoecd/63/17/41656352.pdf>

OECD-FAO Agricultural Outlook 2010-2019
http://www.agri-outlook.org/pages/0,2987,en_36774715_36775671_1_1_1_1_1,00.html

Perspectives agricoles de l'OCDE et de la FAO 2010-2019
http://www.agrioutlook.org/document/20/0,3343,en_36774715_36775671_45447124_1_1_1_1,00.html



Sites web

Banque mondiale

Agriculture and rural development
<http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTARD/0,,menuPK:336688-pagePK:149018-piPK:149093-theSitePK:336682,00.html>

Commission Européenne

Commission Européenne
-Direction Générale Agriculture et Développement Rural
http://ec.europa.eu/agriculture/index_fr.htm

Commission Européenne-Direction Générale EuropeAid
http://ec.europa.eu/europeaid/index_fr.htm

Commission Européenne-Direction Générale Relations Extérieures
http://ec.europa.eu/external_relations/index_fr.htm

Commission Européenne-Direction Générale Aide Humanitaire et Protection Civile
http://ec.europa.eu/echo/index_fr.htm

Financing for Development
http://ec.europa.eu/development/how/monterrey_en.cfm

Taxation and Development
http://ec.europa.eu/development/how/taxation_development_en.cfm

International, ACP and Bilateral Organizations

Banque Africaine de Développement
<http://www.afdb.org/fr/>

AICD-Africa Infrastructure Country Diagnostic
<http://www.infrastructurefrica.org/aicd/>

DFID -Department for International Development
<http://www.dfid.gov.uk/>

BEI-Banque Européenne d'Investissement
<http://www.eib.org/?lang=fr>

CGIAR-Groupe Consultatif pour la Recherche Agricole Internationale
<http://www.cgiar.org/languages/lang-french.html>

FAO-Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
http://www.fao.org/index_fr.htm

FAO-Investment Centre
<http://www.fao.org/tc/tci/newsandmeetings/en/>

Global Donor Platform for Rural Development
<http://www.donorplatform.org/>

GTZ -Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit
<http://www.gtz.de/en/>
<http://www.gtz.de/fr/>

IIAASTD-International Assessment of Agricultural Knowledge, Science and Technology for Development
<http://www.agassessment.org/>

IFAD- International Fund for Agricultural Development
<http://www.ifad.org/>

IFC-Société Financière Internationale
<http://www.ifc.org/french>

IFPRI-Institut International de Recherche sur les Politiques Alimentaires
<http://www.ifpri.org/french>

FMI-Fonds Monétaire International
<http://www.imf.org/external/french/index.htm>

NEPAD- Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
<http://www.nepad.org/home/lang/fr>

PAM-Programme Alimentaire Mondiale
<http://fr.wfp.org/>

PCHPA-Partnership to cut hunger and poverty in Africa
<http://www.partnership-africa.org/>

Rural finance Learning Centre
<http://www.ruralfinance.org/>

UK Food Group
<http://www.ukfg.org.uk/>

USAID-United States Agency for International Development
<http://www.usaid.gov/>

OMC-Organisation Mondiale de Commerce
<http://www.wto.org/indexfr.htm>

YARA
<http://www.yara.com/>

NGOs and Networks

Action Aid

CONCORD
<http://www.concordeurope.org/Page.php?ID=4&language=eng>
<http://www.concordeurope.org/Page.php?ID=4&language=fre>

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

EURODAD

<http://www.eurodad.org/>
<http://www.eurodad.org/index.aspx?&LangType=1036>

OXFAM

<http://www.oxfam.org/> and <http://www.oxfamsol.be/fr/>

UK Food Group

<http://www.ukfg.org.uk/>

Research Organisations

Africa and Europe : Partnerships in Food and Farming

<http://www3.imperial.ac.uk/africanagriculturaldevelopment>

Center for Taxation and Public Governance

<http://www.center4taxation.org/>

EURODAD

<http://www.eurodad.org>

FARA-Forum for agriculture research in Africa

<http://www.fara-africa.org/>

FARA-Forum pour la recherche agricole en Afrique

<http://fr.fara-africa.org/>

ODI-Overseas Development Institute

<http://www.odi.org.uk/>

OECD

Organisation de coopération et de développements économiques

http://www.oecd.org/home/0,3305,fr_2649_201185_1_1_1_1_1,00.html

Perspectives Économiques en Afrique

<http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/>

DCD- CAD Direction de la coopération pour le développement
http://www.oecd.org/department/0,3355,fr_2649_33721_1_1_1_1,00.html

OECD Tax database

http://www.oecd.org/document/60/0,3343,en_2649_34533_1942460_1_1_1_37427,00&&en- USS_01DBC.html

UN Organisations

Nations Unies

<http://www.un.org/fr/>

ECOSOC-Nations Unies Conseil Économique et Social

<http://www.un.org/fr/ecosoc/>

MDG-Objectifs du Millénaire pour le Développement

<http://www.un.org/fr/millenniumgoals/>

PNUD-Programme des Nations Unies pour le développement

<http://www.undp.org/french/>

CNUCED-Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

<http://www.unctad.org/Templates/StartPage.asp?intItemID=2068&lang=2>

CEA- Commission Economique pour l'Afrique

http://www.uneca.org/fr/fr_main.htm



Glossaire

Activité de l'aide

Projets et programmes, transferts de fonds, fourniture de biens, formations, projets de recherches, opération d'allègement de la dette, contributions aux organisations non gouvernementales, etc.

Libération de l'aide

Mettre fin à la pratique de la plupart des donateurs consistant à demander que l'aide soit dépensée en biens et en services du pays donateur en donnant un accès total aux entités les plus compétitives en matière de prix, de qualité et de services.

Alignement

Lorsque les donateurs axent leur soutien total sur des stratégies, des institutions et des procédures nationales de développement des pays partenaires.

Aide bilatérale

L'aide bilatérale est apportée aux pays en développement et aux pays en transition sur la liste du Comité d'aide au développement sur une base individuelle et aux institutions, généralement britanniques, dans des domaines liés aux pays en question.

Aide ou soutien budgétaire

Le soutien budgétaire est une forme d'aide programmatique dans le cadre de laquelle : a) des fonds soutiennent un programme gouvernemental focalisé sur la croissance et la réduction de la pauvreté, ainsi que la transformation des institutions, en particulier budgétaires ; b) des fonds sont apportés à un gouvernement partenaire et dépensés selon son

propre système de gestion et de responsabilisation financière.

Engagement

Obligation ferme, exprimée par écrit et soutenue par les fonds nécessaires, d'un donateur officiel dans un but d'aide spécifique à un pays bénéficiaire ou à une organisation multilatérale. Les engagements bilatéraux sont consignés selon le montant total devant être versé, quel que soit le temps nécessaire au déboursement des fonds. Les engagements en faveur d'organisations multilatérales sont calculées comme la somme de (i) toutes dépenses durant l'année concernée non précédemment renseignées comme engagements et (ii) toutes dépenses attendues pour l'année à venir.

Organisations de la société civile

Organisations, associations et réseaux civils occupant « l'espace social » entre la famille et l'État, se rassemblant pour défendre leurs intérêts communs via l'action collective. Elles comprennent les groupes bénévoles et caritatifs, les associations de parents et d'enseignants, les groupes de seniors, les clubs sportifs, les groupes culturels, les groupes religieux, les clubs de travailleurs, les syndicats, les groupes de réflexion sans but lucratif et les groupes d'action politique thématique.

Conditions

Exigences des donateurs envers les pays en développement partenaires en échange de l'aide. Si les conditions ne sont pas remplies, l'aide est généralement interrompue

ou suspendue. En vertu de la politique britannique en la matière, l'aide s'appuie sur trois engagements conjoints avec les gouvernements partenaires : réduction de la pauvreté et réalisation des OMD ; respect des droits humains et autres obligations internationales ; et renforcement de la gestion financière et de la responsabilisation et réduction du risque de détournement de fonds due à une administration défaillante ou à la corruption. Si les gouvernements partenaires s'écartent de ces conditions, l'aide peut être suspendue, interrompue, retardée ou modifiée. Ces conditions ne servent pas à imposer aux pays des choix politiques spécifiques.

Approche stratégique par pays

Les donateurs permettent aux pays partenaires de diriger la conception et la fourniture du développement et soutiennent ces pays.

Comité d'aide au développement (CAD)

Comité de l'OCDE en charge des questions de coopération au développement.

Dépenses

La libération de fonds à un bénéficiaire ou l'achat de biens ou de services pour celui-ci ; par extension, le montant ainsi dépensé. Les dépenses enregistrent le transfert international effectif de ressources financières, ou de biens ou services évalués au coût du donateur.

Allègement de la dette

Annulation, reprogrammation, refinancement ou réorganisation.

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

Les intérêts et le capital effacés par l'annulation de la dette font partie du programme de dépenses du DFID, alors que les autres types d'allègement sont financés par d'autres sources officielles. A) Annulation de la dette (ou ajustement rétrospectif des échéances) : allègement du paiement du principal et des intérêts d'emprunts échus ; b) Reprogrammation de la dette : retardement ou reprogrammation des paiements du principal et des intérêts ; c) Dettes bilatérales officielles : réorganisées au sein du Club de Paris de créanciers bilatéraux officiels, dont le Royaume-Uni fait pleinement partie. Le Club de Paris a développé des accords de plus en plus généreux de réduction et de reprogrammation de la dette des pays les plus pauvres, notamment via la récente initiative en faveur des pays pauvres très endettés.

Fonds européen de développement

Principal canal pour les fonds de la CE engagés en faveur des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique en vertu de la Convention de Cotonou.

Évaluation

Examen systématique et objectif d'un projet, d'un programme ou d'une politique en cours ou achevé, de sa conception, de sa mise en œuvre et de ses résultats. L'objectif est de déterminer l'adaptation et la réalisation des objectifs, l'efficacité du développement, son efficacité, son impact et sa durabilité. Une évaluation doit fournir des informations crédibles et utiles et permettre l'incorporation

d'enseignements dans le processus de prise de décision des bénéficiaires et des donateurs. L'évaluation concerne également le processus de détermination de la valeur ou de l'importance d'une activité, d'une politique ou d'un programme. Il s'agit d'un examen, aussi systématique et objectif que possible, d'une intervention de développement planifiée, en cours ou achevée.

Aide financière

L'aide financière au sens large est définie comme une dotation ou un prêt monétaire soumis à un accord formel avec le gouvernement ou l'institution bénéficiaire. En pratique, il s'agit de l'ensemble de l'aide bilatérale à l'exception de la coopération technique et des coûts administratifs.

États fragiles

États dont le gouvernement ne peut ou ne veut assumer les fonctions de base pour la majorité de sa population, notamment les pauvres. Soutien budgétaire général

Groupe G7/G8

Le Groupe du G7 des grandes démocraties industrialisées comprend le Canada, la France, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis. Le Groupe des Huit (G8) comprend en outre la Russie. Leurs chefs de gouvernement se réunissent chaque année lors d'un sommet pour débattre des questions mondiales préoccupantes.

PIB

Produit intérieur brut - voir ci-dessous

Mondialisation

Indépendance et interconnexion grandissantes du monde moderne via l'augmentation des flux de biens, de services, de capital, de populations et d'information. Le processus est stimulé par les avancées technologiques et la réduction des coûts des transactions intégrées, permettant la dissémination des technologies et des idées, le renforcement du commerce dans la production mondiale et l'augmentation de la mobilité des capitaux.

Produit intérieur brut

Valeur totale des biens et des services produits par un pays.

Revenu national brut

Auparavant appelé produit national brut, il comprend la valeur totale des biens et des services produits par un pays (produit intérieur brut) majorée des revenus reçus d'autres pays (intérêts et dividendes principalement) et diminuée des paiements similaires faits à d'autres pays.

Harmonisation

Coordination de l'aide par les donateurs et utilisation de procédures communes pour garantir l'absence de dédoublement ou d'exigences inutiles sur les pays en développement partenaires.

Initiative en faveur des pays pauvres très endettés

Initiative lancée par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale en 1996 afin d'alléger la dette des pays les plus pauvres. Révisée en 1999 afin d'alléger deux fois plus la dette que l'initiative

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP



originale.

Fonds monétaire international

Il vise à promouvoir la coopération monétaire internationale, la stabilité des échanges et des accords d'échanges adaptés ; stimuler la croissance économique et un niveau d'emploi élevé ; et fournir une assistance financière temporaire aux pays afin de faciliter l'ajustement des paiements.

GIEC

Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat. Établi en 1998, son premier rapport a scientifiquement démontré le changement climatique.

Pays moins développé

Pays soumis à des entraves au développement de long terme particulièrement sévères. L'inclusion sur la liste des pays les moins développés est à présent déterminée par deux principaux critères : la diversité économique et la qualité de vie.

Pays à faibles revenus

Pays du groupe à faibles revenus, selon les groupes de revenus.

Pays à revenus moyens

Pays du groupe de revenus moyens inférieurs et moyens supérieurs (voir groupes de revenus).

Objectifs du millénaire pour le développement

Série de huit objectifs internationaux de développement pour 2015, adoptés par la communauté internationale lors de la Déclaration du Millénaire des Nations unies de septembre 2000 et intégrés par le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE. Aide multilatérale

Aide multilatérale

Aide apportée via les organes internationaux aux pays bénéficiaires ou en leur nom. L'aide apportée via des agences multilatérales est considérée comme multilatérale lorsque le DFID spécifie son utilisation et la destination des fonds.

Organisations non gouvernementales

Organes privés sans but lucratif actifs dans le développement. Au Royaume-Uni, les organisations non gouvernementales doivent être immatriculées pour bénéficier d'un soutien officiel.

Aide publique

Équivalent, pour les pays de la seconde partie de la liste du Comité d'aide au développement, de l'aide publique au développement aux pays de la première partie de la liste (pays en développement). Pour être qualifiée d'aide publique, les flux de ressources doivent avoir les mêmes caractéristiques de concession et de qualité que l'aide publique au développement.

Aide publique au développement (APD)

Flux de financement public promouvant principalement le développement économique et le bien-être des pays en développement, de caractère concessionnel avec une dotation d'au moins 25 % (selon un taux de rabais fixe de 10 %). Par convention, les flux d'APD comprennent les contributions des agences gouvernementales donatrices, à tous les niveaux, aux pays en développement (APD bilatérale) et aux institutions multilatérales. Les récépissés d'APD comprennent les dépenses des donateurs bilatéraux et des institutions multilatérales. Les prêts des agences de crédit à l'exportation, dans un seul but de promotion de l'exportation, sont exclus.

Financement public du développement (FPD)

Utilisé pour évaluer le flux de ressources vers les pays bénéficiaires, il comprend : a) l'APD bilatérale, b) les dotations et les prêts de développement concessionnels et non concessionnels par les institutions financières multilatérales et c) d'autres flux publics de développement (y compris les prêts de refinancement) dont la dotation est trop faible pour être qualifiés d'APD.

Appropriation

Direction effective par les pays partenaires de leurs politiques et leurs stratégies de développement et coordination des actions de développement.



Déclaration de Paris

Accord international en vertu duquel plus de cent pays et organisations se sont engagés à renforcer les efforts d'harmonisation, d'alignement et de gestion de l'aide afin d'obtenir des résultats, via une série d'actions et d'indicateurs pouvant faire l'objet d'un suivi.

Étude de base de la Déclaration de Paris

La Déclaration de Paris est une série ambitieuse de 56 engagements et de 5 principes d'appropriation, d'alignement, d'harmonisation, de gestion pour les résultats de développement et la responsabilisation mutuelle. La déclaration comprend 12 indicateurs avec des objectifs de suivi des progrès, évalués lors d'une étude de base en 2006 et en 2008.

Accords de programme de partenariat

Les APP sont des accords entre le DFID et des organisations influentes de la société civile au Royaume-Uni qui déterminent au niveau stratégique comment les deux partenaires collaboreront en vue des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Un financement stratégique est apporté, lié à des objectifs stratégiques négociés conjointement.

Soutien budgétaire à la réduction de la pauvreté

Le soutien budgétaire à la réduction de la pauvreté est un type d'aide financière en vertu duquel les fonds sont apportés directement

au ministère des finances central du gouvernement partenaire en soutien aux programmes de ce gouvernement. Il peut s'agir d'un soutien budgétaire général (non dirigé vers des secteurs particuliers) ou d'un soutien budgétaire sectoriel.

Stratégies de réduction de la pauvreté

Les stratégies de réduction de la pauvreté sont préparées par les gouvernements des pays en développement en collaboration avec la Banque mondiale et le Fonds monétaire international, ainsi que les partenaires de la société civile et de développement. Ces documents décrivent les politiques et les programmes macroéconomiques, structurels et sociaux du pays afin de promouvoir la croissance et de réduire la pauvreté, ainsi que les besoins de financement extérieur associés et les principales sources de financement.

Prévisibilité

Mesure de la prévisibilité des flux d'aide aux pays en développement partenaires. Elle comprend l'étendue de la fourniture de l'aide promise durant une année donnée et le nombre d'années durant lesquelles les donateurs fourniront de l'information sur l'aide à fournir.

Aide de programme

L'aide de programme est une aide financière visant spécifiquement à financer (i) une série d'importations ; (ii) un programme intégré de soutien à un secteur particulier ; ou (iii) des éléments discrets des dépenses budgétaires d'un bénéficiaire.

Dans la plupart des cas, le soutien est apporté dans le cadre d'un programme d'ajustement structurel coordonné de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international.

Approches axées sur un programme

Les approches axées sur un programme sont des fonds apportés à un secteur dans le cadre d'un programme unique, mené à bien par le pays partenaire, avec un budget unique et une procédure formelle de coordination entre les donateurs afin de renforcer l'utilisation des systèmes des pays en développement partenaires.

Gestion financière publique

Une GFP a trois objectifs principaux : Maintenir la discipline fiscale (assurer la gérance), maintenir les dépenses dans les limites des capacités à générer des revenus et maintenir la dette à des niveaux non prohibitifs pour les services ; promouvoir les priorités stratégiques (susciter la transformation) – allouer et dépenser les ressources dans les domaines contribuant le plus aux objectifs du gouvernement ; et amener une rentabilité (soutenir les performances) – utilisation efficace et efficace des ressources dans la mise en œuvre de priorités stratégiques.

Partenariat public-privé

Un partenariat public/privé rassemble le secteur public et privé au sein de partenariats mutuellement bénéfiques. Le terme couvre de nombreux types de partenariats, notamment l'introduction du secteur privé dans des entreprises étatiques, l'initiative de financement privé et la

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

vente de services étatiques sur des marchés plus larges.

Accord de service public

Série d'objectifs mesurables pour le travail du département, conformément au livre blanc sur les services publics futurs : modernisation, réforme, responsabilisation

Banques régionales de développement

Banques internationales de développement desservant des régions données, telles que la Banque africaine de développement ou la Banque européenne pour la reconstruction et le développement.

Coopération technique

Comprend les dotations aux ressortissants des pays bénéficiaires pour leur éducation ou leur formation dans le pays ou à l'étranger et les paiements aux consultants, aux conseillers et au personnel similaire, ainsi qu'aux enseignants et aux administrateurs dans les pays bénéficiaires (y compris le coût des équipements associés). L'assistance de ce type sert spécifiquement à faciliter la mise en œuvre d'un projet de capital et est incluse dans le projet bilatéral et les dépenses de programme et non séparément en tant que coopération technique dans les statistiques et les flux agrégés.

Volume (termes réels)

Les flux dans cette publication sont exprimés en dollars US. Afin de donner une idée plus objective du volume de flux dans le temps, certaines données sont présentées en prix constants et en taux de change, avec une référence à l'année spécifiée. Des ajustements ont donc dû être faits pour couvrir l'inflation entre l'année en question et l'année de référence et l'évolution du taux de change entre la devise concernée et les dollars US sur la même période. Un tableau de facteurs de conversion combinés est fourni à la fin de l'annexe statistique, permettant de convertir tout chiffre du rapport exprimé en dollars US en dollars de l'année de référence (« prix constants »).



Acronymes

AGRA	Alliance pour une révolution verte en Afrique
UA	Union Africaine
PDDAA	Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine
CGIAR	Groupe Consultatif pour la recherche agricole internationale
DFID	Département pour le développement international, RU
CEA	Commission économique pour l'Afrique
ECOSOC	Conseil économique et sociale des Nations Unies
UE	Union européenne
APE	Accord de partenariat économique
FARA	Forum pour la recherche agricole en Afrique
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
ALE	Accord de libre échange
PIB	Produit intérieur brut
GDPRD	Plateforme globale des donateurs pour le développement rural
FIDA	Fonds international pour le développement agricole
SFI	Société financière internationale
IFI	Institutions financiers internationales
IFPRI	Institut international de recherche sur les politiques alimentaires.
FMI	Fonds monétaire internationale
PMA	Pays moins avancés
ODM	Objectifs du millénaire
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

ONG	Organisations non-gouvernementales
APD	Aide publique au développement
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
OCDE-CAD	OECD-Comité d'aide au développement
PROAGRA	Programme pour une révolution verte en Afrique
DRSP	Documents de stratégies pour la réduction e la pauvreté
PRSC	Crédit de soutien à la réduction de la pauvreté
R&D	Recherche et développement
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
ASS	Afrique sub-saharienne
SWAp	Approche sectorielle



Notes

- 1 Ce document informatif n'a pas vocation à couvrir tous les aspects de la sécurité alimentaire dans les pays ACP et de la crise économique mondiale mais à proposer une information de base et une sélection de sources d'information. En majorité, ce document informatif est directement extrait des documents ou des sites web originaux. Pour tout complément d'information, contactez Isolina Boto (boto@cta.int). Ce document informatif, ainsi que la plupart des ressources sont disponibles sur <http://brusselsbriefings.net>
- 2 Banque mondiale, « Rapport sur le développement dans le monde », 2008
- 3 Banque mondiale, « Rapport sur le développement dans le monde », 2008
- 4 Banque mondiale, « Rapport sur le développement dans le monde », 2008
- 5 UK Food Group, « More Aid for African Agriculture - Policy implications for small-scale farmers », http://www.ukfg.org.uk/docs/More_Aid_for_African_Agriculture_MAIN_REPORT.pdf
- 6 www.ukfg.org.uk/.../More_Aid_for_African_Agriculture_MAIN_REPORT.pdf
- 7 <http://www.imf.org/external/pubs/ft/reo/2009/afr/eng/sreo0409.pdf>
- 8 Arora, Vivek et Athanasios Vamvakidis, 2005, « How Much Do Trading Partners Matter for Economic Growth ? », documents internes du FMI, vol. 52, n°1
- 9 FMI, 2009, « Perspectives économiques régionales, études économiques et financières, l'Afrique subsaharienne »
- 10 http://www.oecd.org/document/11/0,3343,en_2649_34487_44981579_1_1_1_1,00.html
- 11 Banque mondiale, « Africa's Pulse- An analysis of trends shaping Africa's economic future »
- 12 <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/reo/2009/afr/sreo0409f.pdf>
- 13 Renouveau de la stratégie de la Banque mondiale: http://siteresources.worldbank.org/INTAFRICA/Resources/Renewing_the_World_Bank_Strategy_for_Africa-FR.pdf
- 14 FAO News (2009), « Global Food Supply Gradually Steadying ».
- 15 FAO, « Perspectives de l'alimentation - analyse des marchés mondiaux », <http://www.fao.org/docrep/012/ak341f/ak341f00.pdf>.
- 16 Fan, S. et Rosegrant, M. (2008), « Investing in Agriculture to Overcome the World Food Crisis and Reduce Poverty and Hunger », briefing politique n°3, International Food Policy Research Institute
- 17 Prospectives économiques régionales : Afrique subsaharienne <http://www.imf.org/external/french/pubs/ft/reo/2009/afr/sreo0409f.pdf>
- 18 « The World Bank-Food Price Watch », février 2010
- 19 OCDE, 2007, « Development Finance in Africa : from Monterrey to Doha »
- 20 OCDE, 2007, « Development Finance in Africa : from Monterrey to Doha »
- 21 African Economic Outlook: <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/outlook/external-financial-flows-to-africa/official-development-assistance-oda/>
- 22 Jakob Svensson, « Financing Development : What are the Challenges in Expanding Aid Flows? », Institute for International Economics Studies, université de Stockholm , 2006
- 23 Voir Richard Manning (2006), « Will Emerging Donors Change the Face of International Cooperation ? », OCDE-CAD
- 24 www.ukfg.org.uk/docs/More_Aid_for_African_Agriculture_MAIN_REPORT.pdf
- 25 Hearn, Koc, Piesse et Thirtle « A Preliminary Analysis of European Assistance to Agriculture in Sub-Saharan Africa »
- 26 Groupe de la Banque mondiale, « Implementing Agriculture for development. Action Plan 2010-2012 »
- 27 http://www.ukfg.org.uk/docs/More_Aid_for_African_Agriculture_ANNEXES_21_30.pdf
- 28 Fan, S. et Saurkar, A. (2006), « Public Spending in Developing Countries : Trends, Determination and Impact »
- 29 Afrique : Agriculture négliger, http://translate.google.com/translate?langpair=en|fr&u=http://www.africafocus.org/docs07/ag0710a.php&hl=fr&ie=UTF-8&oe=UTF-8&prev=/language_tools
- 30 Banque mondiale, « Rapport sur le développement dans le monde 2007 : Le développement et la prochaine génération »
- 31 www.ukfg.org.uk/docs/More_Aid_for_African_Agriculture_MAIN_REPORT.pdf
- 32 Jakob Svensson, « Financing Development : What are the Challenges in Expanding Aid Flows? », Institute for International Economics Studies, université de Stockholm , 2006
- 33 Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA/NEPAD), <http://www.nepad-pddaa.net/francais/index.php>
- 34 Banque mondiale, « Rapport sur le développement dans le monde 2007 : Le développement et la prochaine génération »
- 35 http://www.usaid.gov/policy/budget/cbj2006/cent_progs/central_gda.html
- 36 PNUD. « Human Development Report 2004 », http://hdr.undp.org/en/media/hdr04_complete.pdf
- 37 <http://www.unmillenniumproject.org/>
- 38 <http://www.unmillenniumproject.org/>
- 39 World Bank 2008-World Development Report on agriculture
- 40 Réfléter la réalité des prix grâce à des réformes de fond dans les pays en développement http://siteresources.worldbank.org/INTWDR2008/Resources/2795087-1191440805557/4249101-1191597614121/09_prix_Alex.pdf
- 41 Banque mondiale, « Rapport sur le développement dans le monde 2008 », agriculture
- 42 Henning, C. 2008. « Determinants of Agricultural Protection from an International Perspective. The Role of Political Institutions. », document de discussion de l'IFPRI.
- 43 CNUCED, 2009, « Enhancing the Role of Domestic Financial Resources in Africa's Development »
- 44 CNUCED (2007), « Economic Development in Africa Report 2007. Reclaiming Policy Space : Domestic Resource Mobilization and Developmental States », New-York et Genève, Nations Unies
- 45 CNUCED (2007), « Economic Development in Africa Report 2007. Reclaiming Policy Space : Domestic Resource Mobilization and Developmental States », New-York et Genève, Nations Unies
- 46 CNUCED, 2009, « Enhancing the Role of Domestic Financial Resources in Africa's Development »
- 47 Sahinguvu S (2007), « Mobilisation des ressources domestiques financières en Afrique : cas du Burundi », document préparé pour le séminaire régional du CNUCED sur la mobilisation des ressources financières nationales en Afrique, île Maurice, 28-30 novembre.
- 48 La section sur l'imposition est principalement issue de la section sur la mobilisation des ressources publiques et de l'aide en Afrique des « Perspectives économiques en Afrique 2010 », http://www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/Resources/MS_FRA_AEO2010.pdf
- 49 État de la mobilisation des ressources publiques en Afrique <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/in-depth/public-resource-mobilisation-and-aid/the-state-of-public-resource-mobilisation-in-africa/>
- 50 CNUCED (2007), « Economic Development in Africa Report 2007. Reclaiming Policy Space : Domestic Resource Mobilization and Developmental States ». United Nations
- 51 Bwalya S (2008), « Domestic financial resource mobilization in Africa : a case study of Zambia »
- 52 OCDE, « Development Financing in Africa, from Monterrey to Doha », 2008 www.africapartnershipforum.org/dataoecd/63/17/41656352.pdf
- 53 P.13, <http://www.imf.org/external/pubs/ft/fandd/2008/09/gupta.htm>
- 54 P.3, OCDE, briefing politique, « Measuring the pulse of Africa in times of crisis in Africa », mai 2009, <http://www.oecd.org/dataoecd/20/50/42656057.pdf>
- 55 Base de données de l'OCDE sur l'imposition, 2006, http://www.oecd.org/document/60/0,3343,en_2649_34533_1942460_1_1_1_1,00.html#trs
- 56 OCDE, « Perspectives économiques en Afrique 2010 »
- 57 African Economic Outlook <http://www.africaneconomicoutlook.org/fr/outlook/external-financial-flows-to-africa/direct-investment-inflows/>
- 58 CNUCED, 2009, « Enhancing the Role of Domestic Financial Resources in Africa's Development »

Au-delà de l'aide : Financer l'agriculture dans les pays ACP

- 59 Baker, D., Pollin, R., McArthur, T. et M. Sherman (2009), « The Potential Revenue from Financial Transactions Taxes », Center for Economic and Policy Research (CEPR) & Political Economy Research Institute, université du Massachusetts, décembre 2009.
- 60 Rapport de l'UE sur le financement du développement 2011 http://ec.europa.eu/europeaid/how/accountability/eu-annual-accountability-reports/documents/working-document-vol1_en.pdf
- 61 FMI (2010) - Taxation du secteur financier. Rapport du FMI au G20 et documents de fond, p. 17
- 62 Voir http://ec.europa.eu/taxation_customs/resources/documents/taxation/com_2010_0549_fr.pdf Voir http://ec.europa.eu/taxation_customs/resources/documents/taxation/com_2010_0549_fr.pdf
- 63 Audi P et Khainga D (2008), « Domestic financial resource mobilization in Africa : a case study of Kenya »
- 64 Audi P et Khainga D (2008), « Domestic financial resource mobilization in Africa : a case study of Kenya »
- 65 Sahinguvu S (2007), « Mobilisation des ressources domestiques financières en Afrique : cas du Burundi », document préparé pour le séminaire régional du CNUCED sur la mobilisation des ressources financières nationales en Afrique, île Maurice, 28-30 novembre.
- 66 Sources : http://www.oecd.org/glossary/0,3414,en_2649_33721_1965693_1_1_1_1,00.html#1965457
<http://www.dfid.gov.uk/About-DFID/Glossary/>